

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

10% sur tout notre assortiment!
du 27 novembre au 31 décembre

CHIESA VINS
1905

info@chiesavins.ch

Dr-Schwab 6
2610 Saint-Imier
032 941 23 55

www.chiesavins.ch

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



SOMMAIRE

Cabines téléphoniques transformées en boîtes à livres

Y trouvera-t-on des contes de Noël? C'est en soi déjà une belle histoire, avec un rebondissement inattendu, qui a été officiellement dévoilée le 1^{er} décembre...

Drrrrring! Drrrrring!

- Allô? Allô? Qui? Comment? Qui est à l'appareil? Victor Hugo?

Tuuuuuut, tuuuuuut, tuuuuuut, tuuuuuut...

- Ah! les Misérables, encore une cabine démantelée.

Alors qu'il y en avait encore 58 000 en 1995, il n'en reste quasiment plus aujourd'hui sur tout le territoire helvétique. Le portable a sonné le glas des cabines téléphoniques. Mais plutôt que de se lamenter, réjouissons-nous de la mue opérée par deux d'entre elles à Saint-Imier, devenues depuis cet automne un lieu d'échanges de livres entre particuliers.

Inauguration en petit comité

Sur la Place du 16-Mars et à l'angle de la rue Baptiste-Savoie et de la rue du Tilleul, ce ne sont désormais plus des botins, mais des bouquins qu'on trouve dans les deux anciennes cabines téléphoniques aménagées et customisées par des élèves de Saint-Imier. Quatre classes de l'école primaire ont décoré la cabine sise sur le parking de la Coop, alors qu'une classe de l'école secondaire s'est occupée de la seconde.

C'est le mardi 1^{er} décembre que Domenico Di Paolo, directeur de l'école secondaire, les a remises officiellement aux autorités imériennes, représentées pour la circonstance par les conseillers municipaux Jean Luc Berberat et Corentin Jeanneret. En raison des mesures sanitaires, seule une dizaine d'élèves ont pu participer à la petite cérémonie.

A cette occasion, les deux délégations scolaires ont été chaleureusement remerciées et félicitées pour leur travail, leur créativité et leur sens artistique. De vifs remerciements ont également été adressés aux enseignants présents qui ont participé à la réalisation de ces cabines à livres, à savoir Esther Snijders et Thibaut Hostettler pour l'école primaire ainsi qu'Alain Indermaur et David Juhel pour l'école secondaire.

Mystérieuse disparition

Tout est parti d'une interpellation déposée en 2018 par Corentin Jeanneret, alors conseiller de ville. Il proposait de doter Saint-Imier de boîtes à livres en libre-service, à l'instar de ce qui se faisait déjà depuis plusieurs années à Neuchâtel ou à La Chaux-de-Fonds, par exemple.

Les regards se sont immédiatement portés vers les deux cabines téléphoniques encore en place. Celles-ci ont été cédées



Mesures sanitaires obligent, la remise officielle des boîtes à livres aux autorités imériennes s'est déroulée en comité restreint: deux élèves en compagnie des conseillers municipaux Jean Luc Berberat (à droite sur l'image), en charge des écoles et de la culture, et Corentin Jeanneret, déclencheur du projet alors qu'il siégeait au Conseil de ville

gracieusement par Swisscom à la commune de Saint-Imier en janvier 2019. Devenu propriétaire, le Conseil municipal a proposé aux écoles de les aménager.

Quelle ne fut cependant pas la surprise de constater quelques semaines plus tard que l'une d'entre elles avait disparu! En effet, il ne restait sur le parking de la Coop qu'un socle entouré de barrières en bois et rouges.

Heureusement, tout est vite rentré dans l'ordre. Un peu trop zélée, l'entreprise mandatée par Swisscom pour démanteler les cabines obsolètes a eu tôt fait de remettre en place celle qu'elle avait descellée par erreur.

Boîtes à livres autogérées

Sous la houlette de leurs enseignants, les élèves ont pu alors s'atteler à la tâche et transformer les deux publiphones en magnifiques cabines à livres. Celles-ci sont désormais à la disposition de tout un chacun. En plus d'être alimentées par la population, elles sont régulièrement approvisionnées par la bibliothèque municipale.

L'accès à la culture et à la lecture est ainsi offert 24 heures sur 24 à la population imérienne qui est appelée à respecter ces lieux censés être autogérés. Les élèves et les autorités lui en sauront gré. Bonne lecture! | cm

Ancien collège de Péry Les travaux vont démarrer rapidement	3
Emouvants hommages ... à Claude Challandes de Sonceboz	5
La mairie change de mains Denis Bessire, élu à Corgémont	7
Fibule d'Alaric 2020 La lauréate a reçu son prix en mains propres	9
Ce magnifique voile blanc ... sous la plume de Maëlle Bader	10
La fusion n'a pas convaincu Retour sur la votation du 29 novembre	11
Une année sans mérite sportif ... pour l'Amicale Michel Froidevaux de Tramelan	13
Candidat au Conseil d'Etat 2022 Hervé Gullotti se met à la disposition de son parti	13
Stages professionnels en Allemagne ... soutenus par la CEP et financés par MOVETIA	17
Jetez un coup d'œil à l'agenda Pour ne manquer aucun événement régional!	17

Réclame



Concours lanternes en papier

du 4 au 18 décembre, passe à nos guichets pour y recevoir de quoi la fabriquer!

Un cadeau te sera remis lorsque tu nous amèneras ton joli bricolage.

Grand-Rue 45 032 945 10 50
2608 Courtelary cec.clientis.ch

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

À LOUER
CORGÉMONT

route du Chaumin 10
Appart. 2 pièces

cuisine agencée, lave-vaisselle, machine à laver, salle de bains, douche, w.-c.
Cheminée au salon (poêle), Grande terrasse au nord.
Loyer 750 fr. charges comprises.

pour le 1^{er} mars 2021
079 263 60 46 079 258 51 25

Depuis plus de 35 ans nous pensons et construisons le jardin de vos rêves!

Peter Gartenbau AG, La Heutte
www.petergarten.ch, tél. 079 607 22 00, info@petergarten.ch



De l'idée à la réalisation : votre projet clé en main !

Baignade de rêve...
Un étang peut être créé dans le plus petit des espaces !



ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h :
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

A louer à Sonvilier à côté de l'école
Appartements lumineux
avec beaucoup de cachet

4 pièces-duplex env. 125 m² CHF 1180.- incl. charges

4 pièces env. 110 m² CHF 950.- incl. charges

F&L Immobilien-Treuhand SA M^{me} Russo, 032 341 08 42



Pour un Noël festif
que vous soyez particulier ou professionnel, je vous accompagne pour choisir le Champagne adapté à vos attentes.

Claire Mojard
Plein Soleil 4
2616 Renan
076 218 18 91

Conseils, dégustations et vente sur appel et/ou rendez-vous

Numéro national
0842 80 40 20



Pour vous - chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan :
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont :
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval) :
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch



L'artisanat régional, le cadeau original

-25% sur toute la collection*

FRANÇOIS AUBRY
www.francois-aubry.ch

079 647 81 06 - info@francois-aubry.ch

*Promotion valable jusqu'à fin décembre 2020

En vente à l'imprimerie

BAUX À LOYER



Grosjean Frères sàrl

Le Coin 21a Case postale 24 2534 Orvin/Les Prés-d'Orvin
www.grosjean-freres.ch Tél. 032 358 12 37

Installations sanitaires • Sanitäre Anlagen
Ferblanterie • Spenglerei
Entretien et service • Unterhalt und Service
Nettoyage citernes à eau • Reinigung von Wassertanks
Dénégement toiture • Dach Schneeräumung



ceff
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
BERNE FRANCOPHONE

Infirmier/infirmière ES
Au cœur des soins et de la relation humaine



Déjà d'inscription «volée septembre 2021» :
28 FÉVRIER 2021

Entamez une formation d'infirmier/infirmière ES et devenez un-e professionnel-le de la santé fortement demandé-e sur le marché du travail avec :

- des compétences élargies
- une formation de niveau supérieur
- des responsabilités étendues
- une autonomie immédiate
- une formation orientée vers la pratique

Filières école-stages ou en cours d'emploi

ceff SANTÉ-SOCIAL CH-2610 Saint-Imier
Tél. +41 32 942 62 42 santesocial@ceff.ch

www.ceff.ch

Exposition de Noël au Broc'en Fleurs

Venez vous mettre des étoiles dans les yeux !

Vendredi 4 décembre : de 9h à 12h et de 14h à 21h 30, vin chaud offert à l'extérieur
Samedi 5 décembre : de 9h à 16h
Dimanche 6 décembre : de 9h à 12h
Grand-rue 36, 2603 Péry

Dr. méd. R. Brechbühler
Grand' Rue 13, 2606 Corgémont

Le cabinet médical sera fermé du samedi 23 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021

Toute l'équipe du cabinet vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et vous remercie pour l'année qui se termine !

À DONNER

Larousse du XX^e siècle, en 6 volumes

Très bon état. Paul Augé 1929.
Dimensions : 25 x 33 x 6 cm par volume.
Inclus dans le poste : 1 Larousse médical illustré, 1925.

>>> Gratuit, mais doit être cherché >>> à 3122 Kehrsatz BE.

Contact : philippe.comtesse@bluemail.ch

Marché de Noël à l'Huilerie

Jusqu'au 24 décembre, venez découvrir les œuvres de plusieurs artisans régionaux et profitez-en pour offrir local !

Jeudi 10 décembre, vin chaud à emporter !

Lu-ma-me : de 17h à 19h
Je-ve : de 9h30 à 11h30 - de 14h à 19h
Sa : de 9h à 11h30

Huilerie Huissoud
Grand-rue 6, 2603 Péry
www.petitegraine.ch - 077 467 68 83

Concert orgue et piano à la Collégiale de Saint-Imier

Claire Schwab (piano) et Antonio Garcia (orgue) proposent une version d'exception des Tableaux d'une exposition de Moussorgski.

Samedi 12 décembre à 17h, 18h et 19h30.

Ce concert de 35 minutes (répété 3x) se déroulera dans le strict respect des mesures sanitaires.

Inscription nécessaire au secrétariat de la paroisse de Saint-Imier (032 941 37 58, du 7 - 11.12, de 9h à 12h)

Entrée libre, collecte
(pour les informations complémentaires v. le communiqué)

La fumette affecte notre vie de famille.

Faire face plutôt que se voiler la face : en cas de problème d'addiction dans la famille, tournez-vous vers Santé bernoise.

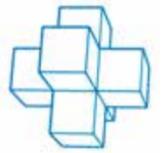
Prenez rendez-vous pour un entretien d'information. Les consultations ont lieu à Bienne, Moutier, Tavannes et St-Imier. Elles sont gratuites.

Fondation Santé bernoise
032 329 33 73
bienne@beges.ch
Chat en direct
www.santebernoise.ch

Santé bernoise
Berner Gesundheit



PLR
Les Libéraux-Radicaux



Votation du 29 NOVEMBRE 2020

FUSION : 4X MERCI

MERCI AUX CITOYENNES ET CITOYENS DE VOTRE IMPORTANTE PARTICIPATION AU VOTE SUR LA FUSION

PLR SECTION DE SAINT-IMIER

Favorisez nos annonceurs

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



La neige perturbe le chantier de La Heutte



Les conditions météorologiques, soudainement hivernales, ont évidemment perturbé le grand chantier routier de La Heutte. La pose du bitume, sur le carrefour entre les deux branches du chemin de la Gare, était prévue en tout début de semaine, avec fermeture de la route les

1^{er} et 2 décembre. A la suite des chutes de neige survenues dans la nuit de lundi à mardi et qui se sont prolongées durant la journée, décision a été prise de retarder cette opération de 24 heures. Ce léger retard, ordonné par la direction du chantier durant la séance hebdomadaire de mardi,

n'a pas empêché les travaux de se poursuivre normalement sur les autres secteurs.

Bon rétablissement à Pascal Minger !

Pascal Minger, le responsable cantonnier de notre commune, a été victime récemment d'un accident aux lourdes conséquences physiques. Dans une mauvaise chute survenue le 11 novembre dernier à son domicile, il a en effet subi de sérieuses blessures à une épaule. Pour l'heure immobilisé, il est dans l'attente d'une décision du corps médical quant à une éventuelle opération chirurgicale.

La semaine prochaine, les spécialistes engagés poursuivront la pose du pavage et la préparation du coffre, dans le secteur du carrefour entre les chemins du Stand, du Pont et de la Scierie.

Pour faire suite à l'installation de la fosse de pompage des eaux usées, exécutée cette semaine au sud du pont sur la Suze, des travaux de terrassement sont nécessaires, qui seront menés la semaine prochaine également.

Quant au goudronnage de ce secteur, il est actuellement agendé à la semaine 51 (du 14 au 18 décembre), mais sans date précise encore. Ce programme est affiné de manière hebdomadaire. | cm

Fermeture du bureau communal et de l'Agence AVS du Bas-Vallon

Le bureau communal de Péry ainsi que l'Agence AVS du Bas-Vallon seront fermés du jeudi 24 décembre au vendredi 8 janvier. Réouverture le lundi 11 janvier selon l'horaire habituel. Uniquement en cas d'extrême urgence, vous pouvez appeler le 079 338 14 66 du 24 au 31 décembre et du 1^{er} janvier au 8 janvier le 079 251 34 48 uniquement durant la journée. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année à tous ! | cm

Ancien collège de Péry : c'est parti !

Le Conseil municipal adresse ses chaleureux remerciements aux électrices et aux électeurs qui lui ont fait confiance en acceptant, dimanche dernier par 360 voix contre 174, le crédit nécessaire à la rénovation intérieure de l'ancien collège de Péry. Avec le montant de 1,4 million de francs ainsi débloqué, cet immeuble retrouvera pleinement sa vocation originelle d'école. Il sera de surcroît équipé d'un ascenseur permettant son accès aux personnes à mobilité réduite.

L'approbation populaire acquise, les travaux vont démarrer incessamment, dans cet ancien collège qui a déjà subi une parfaite rénovation extérieure. Conséquemment, si le calendrier prévu peut être respecté, les classes actuellement scolarisées à la Heutte pourront emménager à Péry dès la prochaine rentrée d'août 2021. L'avenir de l'école de La Heutte doit encore être défini, qui fait déjà l'objet de pistes intéressantes pour la collectivité. | cm

Votation assemblée municipale

Cette votation aura lieu au local de vote de la commune de Péry situé dans la maison communale de Péry le dimanche 13 décembre de 10h à 11h.

Les citoyennes et citoyens qui, depuis la dernière votation, ont acquis le droit de vote en matière fédérale, cantonale et communale, sont invités à se faire inscrire au bureau municipal jusqu'au jeudi 10 décembre à 17 heures.

Le registre électoral est déposé au bureau municipal pendant le délai légal où les

intéressés peuvent en prendre connaissance. Les citoyennes et citoyens qui n'auraient pas reçu leur carte de vote lors de la distribution sont invités à en faire la réclamation au bureau municipal jusqu'au jeudi 10 décembre à 17 heures.

Le bureau électoral pour ladite votation est composé comme suit : président : Nussbaumer Claude ; membres : Eggler Thierry (secrétaire), Montani Katja, Nussbaum Michael, remplaçant : Klötzli Nathanaël. | cm

NÉCROLOGIE

† Maurice Léchet

Né en 1927 dans une famille d'agriculteurs, Maurice avait partagé sa jeunesse avec trois frères et une sœur, dont il était le benjamin. Après avoir effectué toute sa scolarité à Orvin, à l'âge de 23 ans, il reprit le domaine paternel et vécut longtemps avec sa maman, suite au décès de celui-ci en 1954. Comme agriculteur, il fit ses écoles militaires dans les tringlots, troupe de cavaleries, comme il aimait à le raconter, mais lors de la dissolution de cette troupe, il rejoignit le bataillon PA 13 Protection Aérienne de la région bienneoise. Maurice avait toujours vécu dans la ferme paternelle en compagnie de son frère Paul, il aimait narrer que l'on devient vieux dans les travaux de la ferme.

Son occupation principale en avait été le débardage de long bois des forêts d'Orvin et environs, les transports avec les chevaux en compagnie de son frère Paul passaient par Frinwillier jusque dans l'entreprise Renfer situé à Boujean au bord de la Suze.

C'était toujours une périlleuse aventure, et la plus grave arrivât

le 31 mai 1961, descendant de la ferme des Coperies située aux Prés-d'Orvin en direction de Frinwillier, tout juste après avoir passé la barrière de protection du bétail, les chevaux sont partis très vite et poussés par le poids des billes de bois ont manqué le premier virage, et malheureusement sous le poids du chargement ils ont tous les deux trouvé la mort.

Pour Maurice, le plus dur fut les jours suivants en rentrant dans l'écurie de voir les deux boxes vides, cela avait été une terrible épreuve de perdre deux fidèles compagnons de travail. Pendant la période d'hiver, en compagnie de ses nouvelles montures, assisté du cantonnier, Maurice passait le triangle dans les rues du village très tôt le matin, les périodes de neige étaient beaucoup plus rudes qu'aujourd'hui.

Il n'avait pas de téléphone à cette période, et le cantonnier venait de très bonne heure frapper aux volets pour le réveiller. Un café vite fait, un morceau de pain et départ au travail.

Arrivé à l'orée de son 65^e anniversaire, Maurice remit

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Vacances de fin d'année



En raison des fêtes de fin d'année, nous vous informons que l'administration sera fer-

mée du jeudi 24 décembre 2020 au vendredi 8 janvier 2021. | cm

Vacations 2020

Toutes les personnes ayant œuvré pour la commune durant cette année sont priées de remettre leur décompte (heures de travail et frais accessoires) jusqu'au 15 décembre au secrétariat municipal. Merci d'avance. | cm

Remerciements

Le Conseil municipal remercie chaleureusement la bourgeoisie de Romont pour le beau sapin de Noël qu'elle a offert, ainsi que l'équipe qui l'a installé et décoré. A présent, chacun peut admirer ses lumières qui illuminent le centre du village. | cm

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Un grand merci

En cette période de l'Avent, les citoyens de Sauge voient leurs soirées illuminées par les sapins de Noël gracieusement offerts par la commune bourgeoise de Plagne. L'installation de celui de Frinwillier ne serait pas possible sans la gentillesse des époux Herrmann qui mettent à disposition de la communauté le toit

de leurs garages. Les autorités de Sauge tiennent à remercier chaleureusement ces acteurs sans qui cette période serait bien tristounette et elles souhaitent d'ores et déjà à tout chacun de Joyeuses Fêtes de Noël ! En raison de la situation sanitaire actuelle, aucune collation n'est prévue cette année. | cm

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Essai d'extinction de l'éclairage public

Quartiers Le Sentier et L'Eaubelle

Le conseil municipal a décidé de procéder à un nouvel essai d'extinction des luminaires dans deux quartiers du village, ceux du Sentier et de L'Eaubelle. Ils ont été choisis pour des raisons techniques et pour limiter les frais d'inter-vention. Il a donc été fixé que l'extinction des luminaires dans

ces rues débutera progressivement le vendredi 4 décembre, et ce jusqu'à la fin du mois de janvier 2021. Les horaires d'extinction des lampadaires seront programmés de minuit à 5h du matin. Le conseil municipal se réserve le droit de prolonger cette action en fonction des avis. | cm

COMMUNE BOURGEOISE D'ORVIN

Vente de sapins

La vente des sapins de Noël aura lieu le samedi 12 décembre de 9h à 12h au nouveau hangar à bois à la route des Prés-d'Orvin. Cette année, en raison des restrictions sanitaires, aucune restauration ne sera possible. Le port du masque sera obligatoire. Venez néanmoins nombreux acheter un beau sapin d'Orvin ou un autre article produit par la Bourgeoisie : bois d'allumage, bûches suédoises, bois de feu. Merci d'avance de votre visite!

| l'équipe forestière



BOURGEOISIE DE PÉRY

Vente de sapins

La traditionnelle vente de sapins de Noël aura lieu le samedi 12 décembre de 10h à 12h au dépôt à copeaux. En raison de la situation actuelle, le vin chaud sera reporté à l'année prochaine, nous l'espérons

| sg



Maurice Léchet (1927-2020)

précieux : je l'ai vissé contre la porte d'entrée de peur qu'il disparaisse.

Pour ceux qui ont connu le personnage qui vient de nous quitter paisiblement le 24 novembre dans sa 94^e année pour rejoindre ceux qu'il aimait et retrouver ses fidèles chevaux dont la disparition l'avait tant fait souffrir en 1961, ils se souviendront de Maurice, qui régulièrement participait au restaurant du Cheval Blanc derrière un petit café à la table ovale, aux débats et histoires croustillantes de sa bourgade orvinoise. | jean-claude lièvre

Emplois



MISE AU CONCOURS

Afin de compléter son équipe, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste d'
assistant(e) social(e) et de curateur(trice) professionnel(le)
à un taux de 90 %

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > administration > offres d'emploi

Entrée en fonction: 1^{er} mars 2021 ou à convenir

Les candidatures et les documents usuels sont à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Assistant(e) social(e) », **jusqu'au 20 décembre 2020.**



Située à Sonceboz, au cœur d'une région dont l'industrie est traditionnellement tournée vers la haute précision, l'entreprise MONNIN SA réalise depuis 1946, une large palette de produits décollés destinés aux domaines de l'horlogerie et des microtechnologies.

Afin de renforcer nos ateliers de terminaison, nous cherchons de suite ou à convenir un

Technicien Spécialiste Polissage & Blocage (H/F)

Description du poste:

- organiser et coordonner, en relation avec le responsable, les objectifs journaliers afin de garantir le respect des délais;
- soutenir les collaborateurs de l'atelier au niveau technique;
- être garant de la qualité du produit au sein de l'atelier et participer activement à la résolution des problèmes qualité, aux projets d'industrialisation et d'amélioration continue;
- répondre aux sollicitations des collaborateurs de l'atelier en l'absence du responsable;
- mettre à jour, suivre, analyser et publier les indicateurs liés à l'atelier.

Profil recherché:

- formation dans une branche technique complétée par un diplôme de technicien;
- connaissances des différents processus de polissage (trovalisation, ébavurage, blocage), traitements thermiques et lavage en milieu horloger;
- personne motivée, rigoureuse et ayant le sens de l'organisation;
- personne autonome et s'intégrant facilement au sein d'une équipe;
- connaissances des outils informatiques et bureautiques usuels.

Nous vous offrons une infrastructure moderne, de bonnes conditions de travail et prestations sociales ainsi qu'une activité intéressante et variée.

Veuillez adresser votre offre de candidature à l'adresse suivante: Monnin SA, à l'attention de M^{me} Gonzalez, rue Pierre-Pertuis 18, 2605 Sonceboz ou à l'adresse e-mail monnin@monnin.ch.



NOUS POUR VOUS www.cajb.ch
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA BERNOIS

Suite à la démission de la titulaire du poste, la Chambre d'agriculture du Jura bernois met au concours le poste de

secrétaire général/e (directeur/rice) à 30-50 %

Activités du poste:

- responsabilité des mandats de défense professionnelle au Jura bernois;
- participation dans les organisations de défense professionnelle romandes, bernoises et suisses;
- collaboration et soutien des projets régionaux en lien avec les organisations agricoles et para-agricoles régionales et cantonales;
- communication en lien avec l'agriculture et l'actualité via différents canaux, ainsi que participation à certaines campagnes d'informations et politiques;
- organisation des comités et de l'assemblée générale de la CAJB;
- gestion de l'administratif de la CAJB, comptabilité, correspondance et site internet;
- renforcement de l'identification des familles paysannes à l'agriculture de la région.

Votre profil:

- formation agricole supérieure, maîtrise agricole ou formation supérieure dans un autre domaine avec de bonnes connaissances du milieu agricole;
- flexibilité dans le travail et capacité de travailler de manière autonome;
- capacité à collaborer avec des organisations internes et externes à l'agriculture;
- compétences en informatique de base et gestion.

Nous vous offrons:

- des horaires de travail flexibles et beaucoup de liberté d'action;
- un travail varié et un réseau de connaissances intéressant.

Lieu de travail:

Beau-Site 9, 2732 Loveresse, avec entrée en fonction début mars ou à convenir.

Renseignement:

Bernard Leuenberger, Président, b.leuenberger@court.ch ou 079 215 43 65
Emilie Beuret, secrétaire générale, info@cajb.ch ou 032 481 51 10

Les postulations complètes sont à envoyer par courrier ou par poste au bureau de la CAJB, Beau-Site 9, 2732 Loveresse ou info@cajb.ch jusqu'au **11 décembre 2020.**

emploi • à vendre • à louer • concerts • menus • etc.

UNE ANNONCE : UNE ADRESSE
f a c @ b e c h t e l - i m p r i m e r i e . c h

PRO
SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE



La détresse des personnes âgées n'est pas une fatalité.

prosenectute.ch | IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

Restez proches de ceux que vous aimez!
Offrez-leur votre calendrier 2021 personnalisé



Janvier 2021						
Lundi	Mardi	Mercr.	Jeu.	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1.	2.	3.
4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
11.	12.	13.	14.	15.	16.	17.
18.	19.	20.	21.	22.	23.	24.
25.	26.	27.	28.	29.	30.	31.

Calendrier 2021 personnalisé à 19 fr. 70 pièce

Chaque mois avec une grande photo
Grandeur du calendrier 25 x 20 cm (25 x 40 ouvert)

Pour commander rapidement et simplement:

Envoyez-nous 13 images* numérotées de 1 (couverture) à 13 (décembre) **uniquement par email:**
info@bechtel-imprimerie.ch ou directement à l'imprimerie.

Pour vous, nous imprimerons rapidement votre calendrier... Le plus beau du monde!

imprimerie
bechtel sa

2608 Courtelary – Tél. 032 944 18 18

* images au format jpeg haute résolution (env. 1 MB) pas de photo « Whatsapp ».
Calendrier à venir chercher et payer directement à l'imprimerie à Courtelary.

HOMMAGE

Claude Challandes

Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle dit un dicton africain. Dommage, l'ami Claude, la vie ne t'aura pas laissé le temps d'être un vieillard. Ce virus qui nous tourne autour aura eu raison de toi. Ce vieillard, espèce de vieux sage un peu espiègle que tu adorais jouer au théâtre.

Tu étais entré au comité d'ACL (Art, Culture et Loisirs) Sonceboz-Sombeval dès le début de sa création en 1976. Comité que tu n'auras jamais vraiment quitté jusqu'au jour du grand départ. Ton ouverture d'esprit doublé d'une immense générosité a fait que très rapidement le village de Corgémont a été associé à notre association culturelle. A l'époque, les séances et la société fonctionnaient sans une grande structure. Tous les membres s'engageaient sans titre ni étiquette particulière. Une sorte d'autogestion qui correspondait bien à l'esprit de l'époque et qui permettait d'organiser avec brio beaucoup de manifestations dont les thèmes portaient déjà le sceau de tes préoccupations. Les expositions *Jeux et jouets* et *les Energies renouvelables*, des cours de cuisine, de taille des arbres et, ce qui a été le début d'une grande passion et qui ne devait servir au départ qu'à entraîner ta mémoire, un cours de théâtre. Début d'une belle aventure, puisque ce cours a débouché sur la création de la Troupe de la Clé. Troupe dont tu as été l'instigateur et qui a su



divertir bon nombre de spectateurs à travers notre région avec des mises en scène d'une qualité magnifique. La Clé, ce bistrot où se déroulaient nos séances ou plutôt nos longues discussions qui aboutissaient toujours à la réalisation de projets et d'animations extraordinaires.

Un jour, à la demande des autorités afin d'obtenir des aides financières devenues indispensables, il a fallu se structurer et créer des statuts. C'est à ce moment-là que tu as accepté, sans la moindre hésitation, d'endosser le rôle de président d'ACL. Rôle que tu as assumé à merveille

jusqu'en 2003. En parallèle, sans que cela ne porte préjudice à la bonne marche d'ACL, tu as créé ta propre entreprise. Entreprise qui a grandi jusqu'à devenir une usine prospère de notre région. Il a fallu toutefois faire une petite modification au déroulement de nos retrouvailles: comme tu passais directement de ton bureau de directeur à notre table de séances et que tu n'avais pas mangé, il a fallu trouver une solution. C'est à ce moment-là que nos séances sont devenues encore plus conviviales puisqu'elles se déroulaient maintenant autour de plats froids bien arrosés au domi-

cile des membres du comité. Convivialité, partage, respect des idées et des opinions, mise en avant des compétences de chacun, enthousiasme et curiosité, des qualificatifs qui peuvent donner une idée de la vague sur laquelle nous surfions ensemble. Vague dont le sommet a été l'organisation de la venue du Cirque Plume à Sonceboz. Quel projet! Il a fallu d'abord briser le monopole des cirques suisses afin que ce cirque franc-comtois puisse passer la frontière. Et, comme tu le faisais si souvent, tu fonçais tranquillement, sans aucun doute apparent pour arriver à ton objectif, tout en sachant associer chaque membre du comité à la réussite du projet. Optimiste inconditionnel, mais aussi reconnaissant et modeste dans le succès, tu as toujours mis en évidence le rôle du comité d'ACL plutôt que ton rôle de président.

Aligner des chaises, monter des tables, servir des boissons et des pâtes, contrôler des billets, faire des discours, passer le balai dans la halle au milieu de la nuit, toutes ces tâches, tu les as toujours assumées avec le sourire. Après ton départ du comité, tu es constamment resté en contact avec nous. Et nous savions que nous pouvions compter sur toi pour un conseil ou un coup de main.

Adieu Claude et merci pour tout ce que tu nous as apporté et transmis. Tes amis d'ACL. | philippe gostelli

SONCEBOZ

Hommage à Claude Challandes

La troupe de théâtre de La Clef, à Sonceboz, a perdu son doyen et fondateur.

Claude est mort le 11 novembre, vaincu par le Covid-19.

Peu de temps avant, nous répétions ensemble *La guerre des salamandres*.

Cette pièce, nous avions décidé de poursuivre sa préparation malgré le virus, en adaptant le dispositif scénique, tant elle nous paraissait en phase avec l'époque que nous traversons.

Mais la mort de Claude, à 82 ans, nous oblige à repenser ou reporter nos projets.

En 1981, Claude Challandes a été parmi les fondateurs de la Troupe de la Clef, répondant à l'offre d'animation venue du Théâtre Populaire Romand (TPR). Et depuis ce moment-là, il a participé à tous les spectacles.

Il s'est aussi chargé de l'administration, de la caisse, de la communication, et des contacts avec la Commune de Sonceboz.

Claude, en sa qualité de doyen de la troupe, se voyait souvent attribuer les rôles de vieux, des beaux rôles qu'il endossait avec une belle énergie. Il aimait se plaindre malicieusement des singeries que le metteur en scène imaginait pour lui, alors qu'il avait plus de 70 ans.

Dans *La Mer*, il devait entrer en scène en zigzaguant sur un vieux vélo... et tomber!

Dans *Icare, un rêve*, il devait faire des tours de scène sur une trottinette!

Dans *Le Colonel Oiseau*, il se faisait massacrer par un fou!

Et dans *Il faut que le Sycamore coule*, il était Dieu, mais se faisait tuer quand même!...

Sa grande gentillesse... son humour... son caractère enjoué, parfois bourru, parfois rebelle... sa façon d'adapter ses répliques lorsque sa mémoire flanchait... les belles chansons anglaises qu'il nous proposait parfois... ses talents de photographe et de cinéaste... tout ça va nous manquer... beaucoup!

Mais son souvenir restera longtemps vivace dans nos cœurs et dans toutes nos activités théâtrales.

Cet hommage à notre grand ami, nous voulons le partager avec toutes celles et tous ceux qui l'ont connu, qui ont vécu des moments de jeu, de vie ou de discussion avec lui.

| les membres de la troupe de la clef



COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Au lieu de se réunir en assemblée, on votera le 24 janvier 2021



Les ayants droit sont notamment appelés à se prononcer, par les urnes, sur le budget 2021, sa quotité et ses taxes inchangées

Les votations par les urnes, qui remplaceront l'assemblée municipale annulée pour raison de pandémie, ont été fixées au dimanche 24 janvier prochain. D'ores et déjà, les autorités incitent les électrices et les électeurs à privilégier le vote par correspondance, qui évite tout risque de contagion et permet de glisser son enveloppe, dans la boîte de l'administration apposée sur le bâtiment de la rue des Prés, jusqu'au samedi 23 janvier à 18h.

Les comptes d'abord

Les ayants droit recevront leur matériel de vote à la fin du mois de décembre. D'ores et déjà, on sait que le scrutin sera composé de 7 objets distincts.

Purement financiers tout d'abord, les comptes 2019 et le budget 2021. Les premiers

font l'objet de deux questions aux votants, qui doivent accepter (ou non) l'attribution de 900 000 francs au Financement spécial relatif aux fluctuations de la fiscalité communale; un FS dont on soulignera qu'il sera très utile en cette période de crise sanitaire aux effets économiques pervers.

Dans un deuxième temps, les votants se prononceront globalement sur les (très bons) comptes de l'exercice communal 2019.

On rappellera que ces comptes ont été largement présentés dans ces colonnes, au printemps dernier, lorsqu'on imaginait encore pouvoir tenir l'assemblée municipale de juin.

L'avenir ensuite

En ce qui concerne le budget municipal 2021 (que nous vous

présenterons en détail dans une toute prochaine édition de ces Avis officiels), l'électorat doit se prononcer sur trois points: la quotité 2021 (de 1.82% et donc similaire à celle de l'année en cours), la quotité applicable à la taxe immobilière (1.10 pour mille, comme aujourd'hui) et enfin le budget global.

Dans le domaine des finances toujours, il est soumis aux ayants droit trois crédits d'engagement: le premier, de 220 000 francs, est demandé pour acquérir un véhicule destiné au service de la voirie; le deuxième, de 270 000 francs, est prévu pour la réfection de la rue du Crétat de Sombeval; le dernier, qui ascende à 120 000 francs, est destiné à remplacer une partie de la conduite d'alimentation en eau potable, le long de la rue Beuchemaitin.

Avec le Parc

Ainsi qu'on en a déjà parlé dans ces colonnes, la Commune est appelée à renouveler, pour la période 2022 à 2031, le contrat qui la lie au Parc régional Chasseral; cette décision doit être prise par les électrices et les électeurs.

Enfin, le dernier objet de ces votations consiste à accepter une modification du Règlement d'organisation du Syndicat de communes du centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois. | cm

Vos masques par la Poste

La Municipalité rappelle aux personnes qui ne les auraient pas encore demandés, que dix masques sont préparés pour chaque habitant de plus de 12 ans. Il suffit d'adresser un petit courriel à secretariat@sonceboz.ch ou de lancer un coup de fil (durant les heures de bureau) au 032 488 33 01, pour que votre lot de masques vous soit envoyé par la Poste.

Soulignons qu'un lot unique est attribué à chacun. | cm

Le bureau fermé

Pour la période des Fêtes, le bureau municipal demeurera fermé du 24 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021 y compris. Il rouvrira ses portes, selon l'horaire habituel, dès le lundi 4 janvier 2021.

D'ores et déjà, le personnel communal souhaite de joyeuses Fêtes, malgré la crise sanitaire, à toute la population de la commune. | cm

Protégez-vous le mieux possible

Le Conseil municipal a pris connaissance lundi soir des nouvelles mesures décrétées par les autorités cantonales pour lutter contre la transmission du virus. Il exprime son soutien moral aux professionnels de la restauration, qui se voient une nouvelle fois sérieusement handicapés dans leur travail.

A la population, l'Exécutif adresse ses remerciements

pour la vigilance dont elle fera preuve cette fin d'année, afin de freiner la propagation de la maladie. Chacun est instamment appelé à se protéger et ce faisant, à protéger les autres.

Sonceboz-Sombeval a payé déjà un lourd tribut à cette pandémie, le respect strict des mesures sanitaires contribuera à éviter que la facture ne soit plus salée encore, en termes de vies humaines. | cm

Des déchets verts et verts seulement!

Les autorités tirent la sonnette d'alarme: les déchets verts récoltés dans la commune contiennent des matériaux étrangers dangereux, et en particulier du plastique, provenant par exemple d'emballages ou autres liens utilisés pour attacher les plantes. La Municipalité relaie donc ci-dessous une mise en garde importante du canton de Berne.

Du plastique dans nos légumes!

Dans le canton de Berne, les déchets verts sont transformés en engrais et en courant écologique dans des usines de compostage et de méthanisation. Le compost retourne ensuite dans les cultures, car il est répandu dans les champs... avec les morceaux de plastique et les matériaux étrangers qu'il contient.

Cela ne nuit pas seulement à notre environnement, puisque ces toutes petites particules de plastique non dégradables finissent, via les sols des terrains agricoles, dans les cycles des nutriments et de l'eau. Le plastique provenant de nos

bacs à compost se retrouve finalement dans nos assiettes!

Merci à tous

Les autorités remercient donc chaleureusement les utilisateurs de cette récolte pour la vigilance accrue dont ils feront preuve. En éliminant complètement les matières plastiques des Vegebox, on agit pour l'environnement et pour notre santé à tous. Cela vaut donc amplement la peine!

Rappelons qu'une dernière collecte de déchets verts est organisée, pour cette année 2020 dans la commune, le mardi 8 décembre prochain. | cm



CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry du 8 au 12 décembre: Emmanuel Samusure, 032 329 56 01, 079 440 16 04.

Prochaine messe sur invitation: vendredi 25 décembre à 10h, Chapelle de Reuchenette, dans le respect des directives Covid-19, place pour 15 personnes, masques obligatoires.

Informations: www.cathberne.ch/
Autres célébrations: se référer à l’Angelus.

Newsletter: pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry: s’inscrire à cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch.

Visites de la Chapelle: pas actuelles.
Location de la salle Sainte-Bernadette: fermée jusqu’au 31 décembre.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER
rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6
case postale 207

Culte: dimanche 6 décembre, 10h15, messe de l’Avent et homélie.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messe: dimanche 6 décembre à 10h à Tavannes; jeudi 10 décembre à 9h à Tramelan. Maximum 15 participants, sur inscription: secrétariat (le lundi matin ou le jeudi après-midi au 032 487 41 48 ou dès le vendredi au 078 922 14 15).

Communion à domicile: vendredi 4 décembre sur demande.

Secrétariat: ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 5 décembre, 18h, Corgémont; dimanche 6 décembre, 10h, Saint-Imier; mardi 8 décembre, 9h, Corgémont, messe de l’Immaculée Conception; jeudi 10 décembre, 19h, Saint-Imier. Inscription obligatoire pour les messes (mardi, jeudi, samedi et dimanche; 15 participants max), au 032 941 21 39 du mardi au vendredi, le matin.

Adoration eucharistique: vendredi 4 décembre, 19h, Saint-Imier.

Shibashi: lundi 7 décembre, 19h30, Corgémont; mardi 8 décembre, 17h30, Saint-Imier.

RÉFORMÉES

AGENDA COMMUN DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L’ERGUËL

Célébration Le parfum de Noël: dimanche 6 décembre, pour le 2^e dimanche de l’Avent. Une invitation du pasteur Matteo Silvestrini à entrer dans un moment spirituel par le sens de l’odorat. A découvrir sur www.referguel.ch.

Pour recevoir les textes des cultes par la poste, s’adresser à Laure Devaux Allisson.

Ecoute et prière: 077 423 20 20, écoute@referguel.ch

Collaboration: Laure Devaux Allisson, 076 438 02 09, laure.devaux@referguel.ch

Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

www.referguel.ch

CATÉCHISME EN ERGUËL

Aux parents et jeunes de 9H: vendredi 4 décembre, selon votre inscription au sondage Doodle, nous nous retrouverons dans l’une des 4 cures du vallon.

Pour les autres années de caté: les jeunes recevront les infos qui leurs sont destinées par voie postale, WhatsApp, courriels... ou pigeon voyageur, qui sait!? En tous cas, nous vous souhaitons une belle santé et un mental heureux!

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Restriction de nos activités: plus de cultes ni d’autres activités, à l’exception du catéchisme et des conseils de paroisse, et ce, jusqu’à nouvel avis. Mais, bien entendu, nos églises restent ouvertes et un lieu de recueil. Nous restons volontiers à votre disposition pour maintenir des liens en ces temps troublés.

Absence du pasteur: David Kneubühler est mobilisé en tant que soldat sanitaire au sein de la compagnie sanitaire 1 jusqu’à une date inconnue. En cas de demandes, merci de voir avec la présidente de paroisse ou la coordinatrice de la collaboration.

Annulation du repas des aînés: le repas du 15 décembre est annulé.

Culte en ligne: 6 décembre, 2^e dimanche de l’Avent, pas de culte en paroisse (voir agenda commun des paroisses de l’Erguel).

Eglise ouverte: l’église de Corgémont ouvre ses portes pour des moments d’accueil et de recueillement, accompagnés de textes et de musique, de silence aussi. L’église sera ouverte et chauffée les mercredis 9 et 16 décembre de 17h30 à 19h et le dimanche 20 décembre de 10h à 11h30. Liberté de venir quand vous le souhaitez et de rester le temps voulu. La pasteure Laure Devaux Allisson, ainsi qu’une personne du conseil de paroisse vous accueilleront pour ces moments. Prochain rendez-vous: mercredi 9 décembre, de 17h30 à 19h.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, ch.c.brechbuehler@gmx.ch

032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: célébration en sens le 6 décembre: *Le parfum de Noël* sur www.referguel.ch. Texte papier disponible en demandant à la pasteure ou sur la porte de la salle de paroisse de Courtelary.

Eglise ouverte: jeudi 10 décembre, de 17h30 à 19h à Courtelary. Venez vous ressourcer, prendre un moment pour vous. Et aussi participer à la décoration du sapin de la paroisse et de la couronne de l’Avent! Apportez vos bricolages, vos décorations pour l’église. **Visites:** si besoin n’hésitez pas à demander un entretien téléphonique avec la pasteure.

Pasteure: Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch

Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 6 décembre, voir offre régionale en ligne.

Conseil de paroisse: jeudi 10 décembre, cure, 8h30.

Ecoute, entretien, partage, prière, etc.: vous pouvez joindre le pasteur au 079 414 03 60.

Pasteur: Serge Médebielle, 032 963 11 27 ou 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch

Présidente et service auto: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY

rue du Collège 12

Culte: dimanche 6 décembre, 2^e dimanche de l’Avent, culte sur YouTube avec le pasteur Daniel de Roche. A visionner en allant sur le site internet de la paroisse, menu *culte en ligne*.

Discussion ou échange de message: n’hésitez pas à contacter nos pasteurs: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Contact avec le secrétariat paroissial: exclusivement par téléphone au 032 485 11 85 ou par courriel, contact@paroisse-rondchatel.ch.

Votre paroisse continue d’être présente: au travers de son site internet www.paroisse-ronchatel.ch.

Catéchisme 9H: vendredi 4 décembre et samedi 5 décembre, rencontres *autrement*. Courrier suivra.

Fruits TerrEspoir: livrons le 9 décembre à Péry et Vauffelin, le 10 décembre à Orvin.

032 485 11 85 (lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch, www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres: permanence au 079 724 80 08

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 et Christian Borle, 078 739 58 28 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 6 décembre, voir offre régionale en ligne.
Rencontre de l’Avent, cycle I (enfants 3H-6H): 9 décembre, Ancre, 17h à 18h15.
Ecoute, entretien, partage, prière, etc.: pasteur au 079 414 03 60.

Pasteur: Serge Médebielle, 032 963 11 27 ou 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch

Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 6 décembre, 2^e dimanche de l’Avent, célébration *Carols*, musique, chants et textes, sur notre site www.referguel.ch
Concert orgue et piano: samedi 12 décembre à la collégiale, voir communiqué.

Chemins de l’Avent: chaque soir de la semaine jusqu’au 23 décembre, de 17h15 à 17h45 à la collégiale. Moments méditatifs et musicaux pour traverser le temps de l’Avent, avec pour fil rouge cette année *Le corps*.
Femmes protestantes: la Baratte suspendue jusqu’à nouvel avis.
Après-midis récréatifs des aînés: suspendus jusqu’à nouvel avis.

Respiration: mercredi de 12h à 12h30, moments de rencontre et de méditation en compagnie de notre pasteur à la collégiale, dans notre nouveau *coin-méditation*.

Coin-méditation à la collégiale: de 7h à 17h, brochures et bibles, à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion.
Nous restons à votre service: la prudence reste de mise, surtout pour nos aînés. Entretien, service, le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est joignable au numéro indiqué ci-dessous, entretiens téléphoniques privilégiés.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, et peut être envoyé sur demande

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 22 55 00

032 941 37 58, paroisse.st-imier@referguel.ch, www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Prochains cultes à Sombeval: dimanche 13 décembre, 17h, fête de Noël des enfants (réservée aux enfants inscrits et 1 personne par famille). Jeudi 24 décembre, veillée de Noël à 23h30, avec Tommie Harris (gospels), culte sur inscription, streaming en direct du culte.

Catéchisme cycle I, 3H-6H: 5^e rencontre ce vendredi 4 décembre, 17h à 18h15 au temple de Sombeval. Responsable, Annarosa Riesen, 076 615 23 52, annarosa.riesen@sunrise.ch.

Accompagnement du pasteur: une prière, un entretien, une information, le pasteur Richard Riesen se fera un plaisir de s’entretenir avec vous.

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, katia.sulliger@gmail.com

Pasteur: Richard Riesen, 032 489 17 68, richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Cultes: célébrations en ligne pour le temps de l’Avent, dès le 6 décembre, *Le parfum de Noël*, célébration en sens. Sur www.referguel.ch

Culte radio: dimanche à 10h, sur Espace 2 en direct de l’église de Pully.
Eglise ouverte et recueils: pendant le temps de l’Avent, les mercredis de 17h15 à 18h15, à l’église. Vous pouvez venir et repartir quand vous le désirez. Une présence (pasteur et conseil) y est assurée. Chaque mercredi propose un autre type de recueillement. Deuxième recueillement mercredi 9 décembre de 17h15 à 18h15: Contes d’espérance et musique, proposés par Marga Bühlmann.

Assemblée de paroisse: vendredi 4 décembre à 20h à la Maison de Paroisse.

Catéchisme de cycle 1 (3H à 6H): rencontres de la séquence de Noël les vendredis de 16h30 à 18h30 à la Maison de Paroisse (La Ruette 3).

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES

rue du Pasteur Frêne 12

Nächster Gottesdienst: am 13. Dezember um 10 Uhr in Tavannes mit Pfarrer Stefan Meili. Es besteht Maskenpflicht, 15 Besuchende dürfen kommen.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Assemblée de paroisse ordinaire: jeudi 10 décembre à 20h à l’église. Chaque membre de l’Eglise réformée y est cordialement invité. L’OJ comporte comptes 2019, budget 2020, approbation du règlement du personnel, centre paroissial, élection de membre/s, informations de la vie paroissiale et du par8, etc. Port du masque obligatoire.

Services funèbres: permanence au 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Avent: les mercredis, jeudis et vendredis de l’Avent, l’église sera chauffée de 15h à 19h, venez passer un moment pour décorer le sapin, décorer la crèche, avec votre matériel ou celui mis à disposition par la paroisse.

Saint-Cène: mercredi 2 décembre de 18h à 19h.

Méditation en musique: jeudi 3 décembre avec Morgane Santschi et Cédric Châtelain de 18h à 19h. Max. 15 personnes, port du masque, désinfection et distanciation obligatoires.

Prière matinale: mardi 8 décembre, de 6h30 à 7h à l’église de Villeret.

PROES: jeudi 10 décembre 20h à la cure de Villeret sur inscriptions au 079 289 95 06.

Plumes des pasteurs, cultes en ligne et autres informations sur: www.referguel.ch.

Locations: annulés.

Pour toute demande d’aide: 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

L’adresse courriel de la paroisse reste active pour toute demande habituelle: villeret@referguel.ch

Notre site internet est mis à jour avec des liens et des méditations: www.referguel.ch

Services funèbres et urgences: 0800 225 500

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 6 décembre, culte à 10h en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

www.eglisemvmt.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER

Jacques-David 12

Groupe de louange: vendredi 4 décembre à 19h, pratique.

Culte: dimanche 6 décembre à 10h, pas de célébration en présentiel dans nos locaux. *Un culte clé en main* sur notre site ou un culte en direct. Celui-ci est à vivre seul, en couple ou en famille.
Calendrier de l’Avent: fait par les enfants et les jeunes du Roc exposé face au rond-point. Chaque jour une nouvelle réalisation sera exposée.
Service d’entraide: disponible pour tous. Ecoute, partage, coup de main et prière: Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.
Autres activités: contactez le pasteur au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin 032 941 58 25, http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 6 décembre à 9h30 avec Bertrand Mathys, max.15 personnes, possible de le suivre en live, lien sur le blog www.la-bethania.ch.
Caté: vendredi 4 décembre à 17h, groupe 1 (9-11 ans). Mercredi 9 décembre à 12h30, groupe 2 (12-15 ans).

Cellule Bas-Vallon: mercredi 9 décembre à 20h à la Bethania.

Béthania ouverte (étude biblique): jeudi 10 décembre, 19h à 22h. Cordiale invitation.

Cellule Haut-Vallon: vendredi 11 décembre à 20h.

Besoin de partager: à votre disposition si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières.

Bertrand Mathys, pasteur, 032 941 49 67, www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 6 décembre, 10h, prédicateur David Weber.

Club d’enfants: jeudi 10 décembre, 12h.

David Weber, pasteur dpj.weber@gmail.com, www.ab-stimier.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte en ligne: à 10h par Zoom. Pour plus d’informations: www.eepp.ch. Dimanche 6 décembre, 10h, culte, message de Gabriel Paquin: le Cœur du disciple manifesté, nouvelles de Gaspésie (Québec); lundi 7 décembre, 6h30, rencontre de prière pour les hommes; mardi 8 décembre, 20h, étude biblique; dimanche 13 décembre, 10h, culte et message; mardi 15 décembre, 20h, cellule de maison; dimanche 20 décembre, 10h, spécial Noël; mardi 22 décembre, 20h, rencontre de prière: dimanche 27 décembre, 10h, culte et message.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Moment de prière et de silence: mardi 8 décembre à 13h30 à la rue des Prés.

Etude biblique: mardi 8 décembre à 20h à la rue des Prés.

Remarque: 15 personnes max.; en cas de doute, se référer au site internet ou contacter un responsable.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN Grand-Rue 58

Culte: dimanche 6 décembre, dès 9h45, culte en ligne depuis Tramelan, vidéo enfants, vidéo ados (YouTube, chaîne Armée du Salut Tramelan).
Prière 29B12: lundi 7 décembre novembre, dès 19h30, nous prions pour vous.
Prière: mardi 8 décembre, 9h.
Repas pour tous: jeudi 10 décembre, 12h.

P. et M. Donzé, 032 487 44 37, www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN Grand-Rue 116

entrée: face à Albert Gobat 15

Programme modifié et adapté aux restrictions. Informations sur le site internet: www.eglisedufiguier.ch

Conseil Pastoral: Hugues Jobin, 032 487 60 38, 032 487 32 17, eglisedufiguier@gmail.com, www.eglisedufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L’ORATOIRE TRAMELAN rue A. Gobat 9

Nouvelles mesures: aucune activité en présentielle. Veuillez consulter notre site internet et suivre les informations envoyées.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40, www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE LA CHAUX-D’ABEL

Programme: adapté aux mesures sanitaires.
Informations: sur le site Internet chaux-dabel.ch.

www.chaux-dabel.ch/agenda

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



CORGÉMONT

Ce succès, c'est le vôtre !

Sans vos bulletins glissés dans les urnes et nous accordant votre confiance, jamais notre mouvement citoyen n'aurait obtenu un tel succès. Ce succès, c'est le vôtre !

Avec Denis Bessire qui siège depuis 4 années au sein du conseil municipal de Corgémont, les membres du mouvement Alliance Salariés/Indépendants imaginaient bien qu'ils avaient un homme dont les qualités lui permettraient de briguer la mairie et d'éviter une nouvelle élection tacite.

Par les urnes, Denis Bessire a véritablement été plébiscité (60%) par les électeurs qui se sont déplacés en nombre (57%). L'attente est donc grande et le défi à relever important. Gageons qu'avec son expérience professionnelle, sa sérénité, son écoute et son ouverture d'esprit, mais aussi sa capacité à rendre des décisions, Denis Bessire, entouré par les six autres membres du conseil municipal, continuera à faire de Corgémont un village dynamique où il fait bon vivre.

Avec deux élus au sein de l'exécutif communal et comme il y a 4 ans, Alliance Salariés/Indépendants obtient 2 sièges. Xantia Zürcher et Yves Desarzens pourront ainsi épauler notre nouveau maire et poursuivre les actions d'Alliance

afin que les engagements pris ne restent pas lettre morte.

Comme aucun parti ne détient désormais la majorité au sein de notre exécutif, les décisions seront prises par consensus. Cette nouvelle donne politique, Alliance la voit comme une chance pour Corgémont, car elle nécessitera de trouver une majorité.

Non partisan et non clientéliste, mais pluriel, démocratique et à l'écoute de la population avec ou sans droit de vote, Alliance Salariés/Indépendants mettra tout en œuvre afin de démontrer que votre choix était le bon.

Toutefois afin que les décisions n'émanent pas que d'un nombre restreint de citoyennes et citoyens, vous êtes invités à participer activement aux assemblées municipales. Peut-être pourriez-vous même siéger au sein d'une des nombreuses commissions.

Par ce message, Alliance Salariés/Indépendant tient à remercier Hermann Liechti pour le travail qu'il a accompli pendant de nombreuses années au conseil municipal, à féliciter Xantia, Denis et Yves pour leur succès et à réitérer ses remerciements à celles et ceux qui leur ont accordé leur confiance par les urnes.

| alliance salariés/indépendants

Un beau sapin, local qui plus est !



Les sapins locaux seront vendus dans huit jours exactement

En cette année malheureusement très particulière, où les Fêtes seront amputées de nombreuses réunions populaires ou privées, vous êtes d'autant plus motivés à décorer votre

appartement ou votre jardin d'un sapin de Noël? Dans huit jours exactement, soit le samedi 12 décembre de 10h à 11h30, vous pourrez acquérir l'arbre idéal, en vous rendant à l'ancien

battoir communal, au numéro 14 de la rue Quart-Dessous.

En achetant votre sapin à cette occasion, vous privilégiez l'acquisition d'un arbre local, cultivé dans ce but, qui n'aura

donc été ni prélevé dans une forêt ni transporté. De surcroît, vous aurez un sapin tout frais, qui engendrera donc sensiblement moins de danger d'embranchement. | cm

Denis Bessire sera maire dès le 1^{er} janvier prochain

Les élections de dimanche ont désigné le successeur d'Etienne Klopfenstein

C'est donc à Denis Bessire, membre et élu du groupe local Alliance salariés/indépendants, que revient la fonction de maire; il l'a emportée par 389 voix, contre 244 à Michel Tschan, membre et élu de l'Union démocratique du centre.

Au 1^{er} janvier prochain, Etienne Klopfenstein, maire sortant qui ne brigait plus de nouveau mandat, remettra donc la direction de l'Exécutif municipal à Denis Bessire.

Trois nouveaux visages à l'Exécutif

Au Conseil municipal, qui passera rappelés-le de neuf

à sept membres, siègeront dès le début 2021 trois nouvelles personnes: Yves Desarzens et Xantia Zürcher pour l'Alliance, Géraldine Berçot pour l'UDC. Ils seront encadrés par trois conseillers reconduits dans leur fonction, à savoir Michel Tschan et Martin Tschan pour l'UDC, Erwin Dornbierer pour le Parti libéral-radical.

Rappelons que le président et le vice-président des assemblées, Jean-Claude Liechti et Jean-Pierre Kocher, ainsi que les vérificatrice et vérificateur des comptes, Ariane Kämpf et Olivier Nägeli, avaient été réélus tacitement.

En chiffres

Les résultats détaillés de ces élections de renouvellement:

– *Mairie, au système majoritaire:* Denis Bessire, 389, élu; Michel Tschan, 244, non élu

– *Conseil municipal, au système proportionnel:*

Alliance salariés/indépendants: 1463 suffrages, valant 2 sièges; Denis Bessire 600 (élu à la mairie); Yves Desarzens 434, élu; Xantia Zürcher 406, élue.

UDC: 1531 suffrages, valant 3 sièges: Martin Tschan 334, élu; Géraldine Berçot 282, élue; Michel Tschan 280, élu; | cm

viennent-ensuite: Bernard Tschanz 269; Pierre Gilgen 241.

Parti libéral-radical: 798 suffrages, valant 1 siège; Erwin Dornbierer 319, élu; viennent-ensuite: Astrid von Wyl Gerber 185; Lucie Dehaene 135; Valérie Bovy 93.

– *Taux de participation:* sur 1143 ayants droit en matière communale, on a atteint dimanche de jolis taux, à savoir 57,21% de participation à l'élection du maire et 56,43% à celle du Conseil municipal.

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Compteurs d'eau

Les lettres pour les relevés des compteurs d'eau ont été distribuées, nous prions les personnes concernées de répondre rapidement afin de permettre la facturation et de réduire le travail du secrétariat pour les relances. | cm

Assemblée lundi

L'assemblée municipale a lieu lundi prochain en présentiel. Pour rappel, le port du masque sera obligatoire, et les distances seront respectées entre les chaises. | cm

Cortébons

Le Conseil municipal rappelle que les Cortébons sont toujours disponibles au secrétariat municipal et peuvent par exemple constituer un cadeau de Noël ou un remerciement de fin d'année idéal. Les bons sont utilisables dans les commerces et établissements publics de la commune. | cm

Représentation

Manfred Bühler se rendra le 10 décembre à l'assemblée du syndicat de la protection civile. | cm

Ecole à journée continue

L'étude de la mise en place de modules est en cours. Une collaboration avec Corgémont est également étudiée. En fonction de ces pistes, un sondage spécifique sera effectué auprès des parents en début d'année 2021 afin de préciser l'intérêt des familles pour le modèle. | cm

Les Oeuchettes

Les réservations de terrain du quartier des Oeuchettes se concrétisent de manière réjouissante puisque la grande majorité des parcelles sont actuellement concernées. De nombreux projets d'entreprises et de particuliers sont en cours et certains chantiers pourraient, si tout se déroule bien, déjà débiter au printemps prochain. | cm

Fermeture du bureau municipal

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'administration municipale sera fermée du mercredi 23 décembre 2020 au mercredi 6 janvier 2021. Réouverture le jeudi 7 janvier 2021 à 8h. | cm

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internetCampagne publicitaire
Création de standMultimédia
www.clin-d-oeil.net

AGENCE AVS DU BAS-VALLON Fermeture

L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée du jeudi 24 décembre au vendredi 8 janvier. Réouverture le lundi 11 janvier selon l'horaire habituel. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année à tous! | l'agence

Elections municipales 2020 à Corgémont



Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont accordé leur confiance lors de ces élections municipales 2020.

Je m'engagerai pleinement dans la fonction de conseiller municipal pour les 4 ans à venir. C'est donc avec une grande motivation que je défendrai les intérêts de notre commune et de notre région dans tous les domaines d'activité.

Erwin Dornbierer

AVIS MORTUAIRE

C'est avec tristesse que les Autorités de Sonvilier et le personnel ont le pénible devoir de faire part du décès de Madame

Annette Hamel

maman de notre estimée et très appréciée concierge, M^{me} Hélène Christen.

Nous adressons à la famille nos plus sincères condoléances.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Sonvilier, 1^{er} décembre 2020

Le Conseil municipal

AVIS MORTUAIRE

C'est avec tristesse que les Autorités de Sonvilier et le personnel ont le pénible devoir de faire part du décès de Madame

Violette Hertig

maman de notre administratrice des finances, M^{me} Barbara Hertig.

Nous adressons à la famille nos plus sincères condoléances.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Sonvilier, 1^{er} décembre 2020

Le Conseil municipal

REMERCIEMENTS

Un message, une parole, une présence, une fleur, un don, toutes ces marques de sympathie et d'amitié nous ont profondément touchés lors du décès de

Pierre Jeanneret

Nous vous exprimons notre reconnaissance, ainsi que nos sincères remerciements.

Les dons ont été versés aux Cartons du cœur, section Jura bernois.

Les familles

Saint-Imier et Duillier, décembre 2020

AVIS MORTUAIRE

*Il y a quelque chose de plus fort que la mort,
c'est la présence des absents dans la mémoire
des vivants*

Jean d'Ormesson

C'est avec une immense tristesse que les Autorités de Sonvilier, les commissions municipales et le personnel ont le pénible devoir de faire part du décès de leur cher collègue et ami

Stéphane Rubner

Conseiller municipal

Actif au sein des Autorités depuis 2019, il a marqué son passage par son caractère franc et son implication dans ses dossiers. Nous gardons de Stéphane le souvenir de sa force tranquille, de son franc-parler et de son humour.

Nous adressons à sa famille nos condoléances émues.

Sonvilier, 25 novembre 2020

AVIS MORTUAIRE

*Adieu montagnes couvertes de neige.
Adieu vallons et vertes vallées.
Adieu torrents tumultueux.*

Son épouse: Maria Petraglia-Valluzi

Sa fille: Vittoria et Paolo Di Benedetto-Petraglia et leurs filles

Alessia et son ami Frédéric

Cristina et Vincent Froidevaux-Di Benedetto

Son fils: Vincent Petraglia et son amie Céline

Ses arrière-petits-enfants:

Melia, Soham, Olivia, Mattia et Alice

Ses neveux et nièces:

Vittoria Palazzo-Petraglia et Michele et famille

Donato et Claire Petraglia et famille

Maria Walthert et famille

ainsi que les familles en Italie, ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Vito Petraglia**

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, oncle, cousin, parent et ami, qui nous a quitté dans sa 84^e année.

2607 Cortébert, le 27 novembre 2020

Home Les Roches à Orvin

Adresse de la famille: Vittoria Di Benedetto
Hauptstrasse 22
2555 Brügg

Le dernier adieu aura lieu dans l'intimité de la famille.

Vito repose dans une chambre mortuaire des pompes funèbres F. Vorpe au cimetière de Corgémont.

Un grand merci à la direction et tout le personnel du home Les Roches à Orvin pour leur bienveillance et bons soins.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

*Croire, entreprendre, espérer.
Au commencement, toujours par
le petit bout. Du petit bout naîtra
l'étoile et de l'étoile une constellation.
Jusqu'à ce que changent les choses.*

Edmond Kaiser

C'est avec un profond chagrin et une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de notre chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie

**Madame
Violette Hertig-Aubry**

qui s'est endormie dans sa 89^e année.

Ses filles: Florence Bachmann-Hertig
Barbara Hertig

Ses petites-filles: Rachel Bachmann et son ami Paco Beuret
Aurélie et Jérôme Ganguillet
Megane Barberon
et son ami Grégory Viquerat

Ses petits-enfants: Samuel, Alex, Sander, Emelyne, Ethan,
Noah et Leny

Ainsi que Werner Bachmann
et les familles parentes et amies.

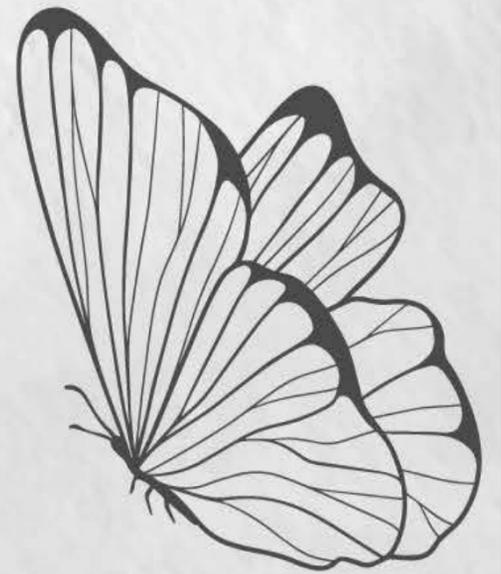
Selon le souhait de Violette, le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Pour honorer sa mémoire et en lieu et place de fleurs, vous pouvez faire un don à la Fondation Sentinelles, aide à l'innocence meurtrie, à Prilly, sur le compte CH12 0076 7000 S045 9154 0, mention « Violette Hertig ».

Sonvilier, 26 novembre 2020

Adresse de la famille: Barbara Hertig
Chemin des Granges 7
2615 Sonvilier

Cet avis tient lieu de faire-part



SEL DE LA SUZE

Balade hivernale et atelier crème de consoude



Malgré la situation, le comité du SEL de la Suze vous donne rendez-vous le samedi 12 décembre pour une sortie conviviale et sportive. Durant cette journée, Noël de a-hike nous emmènera à la découverte des plantes et arbres d'hiver et nous dévoilera ainsi certains des secrets de la nature du Jura Bernois.

Le programme en détail

On se retrouvera à 11 h 09 à la gare du funiculaire à Mont-Soleil. Après un pique-nique sur les hauteurs, nous descendrons à pied en direction de Saint-Imier avec arrêts en cours de route pour observer la nature environnante et récolter plusieurs plantes qui nous seront utiles pour la suite. On s'installera ensuite au canapé forestier

pour l'atelier créatif *crème de consoude* où nous découvrirons toutes les facettes de cette plante. Vers 16h, après ces beaux moments de convivialité, il sera temps de se quitter. Le tout aura lieu bien entendu dans le respect des mesures Covid du moment et reste sous réserve de modifications.

Prix : au chapeau ; enfants dès 10 ans. Inscriptions obligatoires à seldelasuze@gmail.com, le nombre de participants étant limité. Non inclus : montée au Mont-Soleil (funiculaire ou par ses propres moyens) ; pique-nique ; 2 petits sachets en papier.

N'hésitez plus et inscrivez-vous ! On se réjouit de partager ce moment avec vous ! | [le comité du sel de la suze](#)

ASSOCIATION SUISSE POUR LA PRÉVENTION DU TABAGISME

Le tabac est responsable de la moitié des coûts liés aux addictions

Le tabac occasionne la moitié des coûts liés aux addictions en Suisse, selon une nouvelle étude de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Des mesures efficaces de prévention du tabagisme pourraient donc permettre d'économiser plusieurs milliards de francs chaque année.

De toutes les dépendances, la consommation de tabac est la plus coûteuse pour la société. Tel est le résultat d'une étude portant sur les coûts économiques des addictions publiée aujourd'hui par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). L'étude calcule les coûts pour la société liés à la consommation d'alcool, de tabac et de drogues, ainsi qu'à d'autres dépendances comme le jeu. Ces coûts peuvent être directs – occasionnés par le traitement des maladies ou l'application de la loi – ou indirects – pour cause de pertes de productivité dues à la maladie ou à un décès prématuré.

Le tabac fait peser une lourde charge sur le système de santé

Au total, les coûts directs et indirects liés aux addictions en Suisse s'élèvent à 7,7 milliards de francs pour l'année 2017. 3,9 milliards sont imputables à la consommation de tabac – le

tabac représente donc la moitié (50 %) de tous ces coûts. L'alcool vient ensuite avec 2,8 milliards de francs (36 %), puis les drogues et autres addictions avec 1 milliard de francs (13 %). Il est donc d'autant plus surprenant que la consommation de tabac n'occupe pas une place centrale dans la stratégie Santé2030 de la Confédération.

Le traitement des maladies liées au tabac est le poste budgétaire le plus important pour ce qui concerne le tabac. La société paie trois milliards de francs par an sous forme de primes d'assurance maladie et d'impôts. Aucune autre addiction n'entraîne des coûts aussi élevés dans le système de santé. A titre de comparaison, l'alcool ne représente qu'un sixième du total avec 477 millions de francs et les drogues moins d'un dixième avec 274 millions de francs. Le tabac est également responsable de la majorité des décès liés aux addictions. Selon

l'étude, sur 11 512 décès liés aux addictions en 2017, 9430 étaient imputables au tabac, 1940 à l'alcool et 178 aux drogues.

Indirectement, c'est-à-dire en raison d'absences au travail pour cause de maladie ou de décès prématuré, la consommation de tabac coûte à l'économie suisse entre 833 millions et 3,1 milliards de francs par an, selon l'ampleur des coûts indirects comptabilisés. Le premier calcul ne comprend que les frais de « remplacement » de la personne absente. Le second tient également compte de la perte durant toute la vie active.

La prévention peut permettre d'économiser des milliards

Globalement, le tabac est de loin le principal facteur de coûts parmi les addictions. Ses coûts économiques annuels s'élèvent à environ 1 % du PIB. Les résultats de l'OFSP s'inscrivent dans la lignée d'un groupe d'études qui sont arrivées à des conclu-

sions similaires. Une étude menée l'année dernière par la Haute école spécialisée zurichoise ZHAW pour le compte de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme a calculé des coûts directs se situant également à 3 milliards de francs et des coûts indirects de 2 milliards de francs par an dus à la consommation de tabac. Les chercheurs de la ZHAW ont également tenté d'enregistrer les pertes durant toute la durée de la vie active, concluant que les coûts indirects réels se situent probablement bien au-delà des 2 milliards de francs saisis.

L'étude de l'OFSP montre une fois de plus clairement le potentiel d'économies qu'offre la prévention du tabagisme. Des mesures efficaces, telles que l'augmentation du prix des cigarettes et une interdiction complète de la publicité, pourraient permettre à la société et à l'économie d'économiser plusieurs milliards de francs par an à long terme. | [at](#)

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Mesures hivernales

Le Conseil municipal de Villeret a récemment adopté diverses mesures dans le cadre du service hivernal de déneigement et d'entretien de la voie publique.

Afin de pouvoir effectuer les travaux de déneigement dans les meilleures conditions, il engage les propriétaires de véhicules à respecter les règles élémentaires relatives au stationnement.

Dans des rues telles que la rue de la Gare ou la rue Neuve par exemple, il engage les riverains à stationner leurs véhicules sur un seul côté de la chaussée afin de permettre au service de la voirie d'effectuer son travail de déneigement sans contrainte.

Assemblée communale

Nous vous rappelons l'assemblée communale du lundi 7 décembre qui se tiendra à la halle de gymnastique, rue des Pontins 15, dès 19h30. L'ordre du jour sera le suivant : 1. Discuter et approuver le renouvellement du contrat liant la commune au *Parc régional Chasseral* pour la période 2022 à 2031. 2. Budget communal 2021, quotité d'impôts, taxe immobilière, taxe des chiens et taxes diverses 2021. 3. Discuter et voter un crédit d'engagement de 130 000 francs pour l'assainissement de la place de sport située entre le collège et la halle de gymnastique. 4. Informations sur le chauffage à distance. 5. Rapport du maire. 6. Divers et imprévus. | [cm](#)

Délégations

Dave von Kaenel participera à l'assemblée des délégués du Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël, le mercredi 9 décembre à Saint-Imier. Bruno Lemaitre représentera la commune à l'assemblée des délégués du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois de Tramelan, le jeudi 10 décembre à Court. | [cm](#)

COURTELARY ET CORMORET

Annulation Repas-contact

La crise sanitaire étant toujours d'actualité, pour votre sécurité, nous devons malheureusement annuler notre repas de Noël. Nous vous souhaitons des fêtes de fin d'année douces et sereines et espérons vous revoir très bientôt. Soyez prudents et prenez bien soins de vous. Avec les meilleurs vœux du Comité. | [mg](#)

BOURGEOISIES DE COURTELARY ET CORMORET

Vente de sapins



Les Bourgeoisies de Courtelary et Cormoret organisent leur traditionnelle vente de sapins de Noël le samedi 12 décembre prochain de 9h à 11h au point de collecte des déchets verts à Courtelary au lieu-dit Pré du Roc. Vous pouvez également choisir votre sapin qui sera coupé sur place. | [les bourgeoisies](#)

A la rue Principale et au centre de la localité notamment, il engage les propriétaires de véhicules à respecter les zones de parcage prévues et marquées.

Il décline d'ores et déjà toute responsabilité pour les dégâts qui pourraient être provoqués par les planches ou la fraiseuse à neige à des véhicules mal stationnés.

Par ailleurs, il avertit les éventuels automobilistes récalcitrants qu'ils seront justement sanctionnés selon les dispositions légales en vigueur.

Le Conseil municipal remercie d'ores et déjà la population de sa compréhension et de sa collaboration. | [cm](#)

Fermeture de l'administration

Durant les fêtes de fin d'année le bureau municipal sera fermé du lundi 21 décembre 2020 au vendredi 1^{er} janvier 2021, réouverture le lundi 4 janvier 2021 selon l'horaire habituel. | [cm](#)

Analyse de l'eau

Le rapport d'analyse réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 16 novembre à la station de pompage, mentionne les résultats suivants : Température mesurée in-situ : 12°C ; Escherichia coli / germe(s)/100ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 13. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. | [cm](#)

Taxe des chiens

Si vous êtes propriétaire d'un nouveau de chien, vous devez impérativement le déclarer. Pour cela nous vous invitons à passer au guichet de l'administration communale. Pour rappel, la taxe sur les chiens coûte, par chien, 40 francs de base plus 2 francs pour la plaquette. | [cm](#)

VILLERET

De bons produits

Le comité de jumelage Villeret-Louzac-Saint-André a le plaisir de vous proposer pour les fêtes de fin d'année ses différents Pineau des Charentes ainsi d'un grand choix de Cognac de notre producteur de Louzac-Saint-André. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer aux dates suivantes. Notre shop se trouve toujours à la rue de la Vignette 4 à Villeret. | [comité](#)

Dates et heures d'ouverture shop
5 décembre, 9h-11h 45
16 décembre, nocturne, 18h30-20h

CORMORET AVIS OFFICIELS



COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



Fermeture de l'administration

En raison des fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du jeudi 24 décembre 2020 au mercredi 6 janvier 2021 inclus. Réouverture jeudi 7 janvier 2021 à 9h30.

En cas d'urgence, veuillez vous référer au message enregistré sur le répondeur de l'administration communale.

Veuillez penser à faire vos provisions de sacs à ordures assez tôt.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une bonne année ! | [cm](#)

La Fibule 2020 décernée à Sylvia Pittet

En période covidienne, c'est évidemment en très petit comité, et donc malheureusement sans public, que s'est déroulée la cérémonie officielle de remise de la Fibule d'Alaric 2020. Consacré cette année à la création textile sous toutes ses formes, ce concours artistique a été remporté par Sylvia Pittet, de Mont-Crosin. Sur notre photo, la lauréate se tient devant son œuvre impressionnante, avec en mains un exemplaire de la fameuse statuette signée Fabien Béguelin. Cette sympathique cérémonie s'est déroulée vendredi dernier 27 novembre. Pour recevoir Sylvia Pittet et son époux, s'étaient déplacés Fabienne Veya, co-présidente de la Commission culturelle locale, et Cyril Froidevaux, conseiller municipal en charge notamment de ce concours régional. Avec encore les chaleureuses félicitations du jury et des autorités municipales. | [cm](#)



Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

SAINT-IMIER

Concert orgue et piano à la collégiale

Annulé le 22 août dernier, ce concert exceptionnel vous est offert le samedi 12 décembre sous une forme originale et parfaitement compatible avec les mesures pour lutter contre la pandémie. Pour respecter la norme sanitaire des 15 auditeurs et offrir à 45 personnes le privilège de participer à ce concert, Claire Schwab (piano) et Antonio Garcia (orgue) interpréteront 3 fois *Les tableaux d'une exposition* de Mousorgski à 17h, 18h et 19h30.

Pour participer à ce concert, il suffit de vous inscrire par téléphone au secrétariat de la paroisse: 032 941 37 58, du lundi 7 au vendredi 11 décembre entre 9h et 12h. Gel et masques seront à disposition et il sera procédé à une désinfection des bancs entre chaque concert.

Entrée libre, collecte. | mb



Claire Schwab et Antonio Garcia

PARTI LIBERAL RADICAL SAINT-IMIER

Fusion: les citoyennes et citoyens ont décidé

Le week-end dernier, les citoyennes et citoyens des cinq communes concernées ont statué sur le projet de fusion. Il est réjouissant de constater une participation élevée qui oscille entre 50,6 et 73,1%.

Le résultat est clair, trois communes sur cinq ont refusé la fusion. Il s'agit à présent d'accepter ce verdict populaire et de rester positif.

Les trois projets de règlements qui étaient parallèlement soumis au corps électoral ont également été tous les trois refusés à la majorité du corps électoral.

Ainsi, en sus du refus de la fusion elle-même, aucun des projets de règlements proposés n'a été accepté.

Ceci ne peut être ignoré: Pourquoi?

Le PLR est le seul parti de l'espace territorial concerné par la fusion à avoir participé à la procédure de consultation du projet

de règlement d'organisation.

Dans un courrier adressé le 9 mai 2019 au PLR, le Copil écrivait: «Les réactions ont été numériquement rares, quatre seulement, mais de grande qualité et nous tenons à vous adresser nos remerciements pour l'analyse attentive que vous avez réservée à ce document fondamental de notre nouvelle commune.»

C'est juste, le règlement d'organisation est bien le document fondamental, puisqu'il est en fait la constitution de la nouvelle commune. Malheureusement, le PLR n'a pas été entendu ni écouté par le Copil.

Le PLR n'était pas seul à recommander le non

Dans sa prise de position de 2019, le PLR proposait un conseil municipal de sept membres. Sa demande est restée sans réponse et surtout n'a pas fait l'objet d'un débat démocratique.

Il est à relever le Conseil municipal de Sonvilier était également du même avis et avait clairement annoncé son non à la fusion.

Quant au comité de citoyen pour le non, il était composé de personnes de toutes les sensibilités politiques des cinq communes.

Le Copil a ignoré ces propositions. Pourquoi?

Au travers de huit communiqués et d'une lettre aux citoyennes et citoyens de Saint-Imier, le PLR a motivé clairement son non au projet de fusion.

Quant à ceux qui s'inquiètent de savoir si le PLR sera présent aux élections de novembre 2022, la réponse est sans ambiguïté. Le PLR proposera des candidats pour le Conseil municipal et le Conseil de ville. Quant à la mairie, il est trop tôt pour le dire.

En ce qui concerne le budget 2022 de Saint-Imier, le PLR par-

ticipera à son élaboration avec des propositions constructives. Mais ne peignons pas le diable sur la muraille, ni ne faisons preuve d'un pessimisme excessif, la situation financière de la commune est loin d'être catastrophique.

N'oublions pas que nous avons constitué des réserves substantielles, que notre endettement est quasi inexistant et que la reprise économique dans les deux à trois ans à venir n'est pas une utopie. D'ailleurs, le PLR n'est pas le seul à avoir déclaré que nous vivions au-dessus de nos moyens! Il y a donc une belle marge de manœuvre.

Le PLR va continuer, comme il l'a d'ailleurs toujours fait, à travailler avec toutes les forces vives et positives de Saint-Imier et à collaborer de manière plus intensive avec toute la région, afin qu'il fasse toujours bon vivre à Saint-Imier et dans le Jura bernois. | plr

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS D'ERGUËL

Journée du Téléthon

Le syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël s'engage pour le Téléthon dans la région samedi 5 décembre. Suite aux mesures sanitaires en lien avec le Covid-19, l'organisation a dû être modifiée.

Saint-Imier

Vente de peluches, divers chocolats et fondus devant la Coop et la Brasserie de la Place de 7h30 à 15h.

Sonvilier

Vente de peluches, divers chocolats et fondus dans une roulotte sur la place du collège de 10h à 12h.

La Ferrière

Vente de peluches au restaurant de la Licorne et au mini marché.

| rs

LA PLUME DES PAROISSES RÉFORMÉES

Un voile blanc

Cette semaine, alors que nous entamons nos calendriers de l'Avent, que nos décorations de Noël ressortent de leurs cartons et du fond de leurs armoires, voici que nos villages se couvrent d'un voile blanc.

Nos paysages se sont transformés en une nuit, s'unissant d'un bout à l'autre sous le même drapeau blanc, quelques jours à peine après des votations qui nous ont partagés. Et dans une période où il est déconseillé de se retrouver, de se rassembler, qu'il est bon de voir que la nature nous unit et nous rassemble!

Je ne sais pas vous, mais moi la neige m'apaise. Quand ces flocons tombent tout doucement, comme s'ils étaient suspendus dans le ciel, cela me rappelle que nous vivons dans un monde qui va bien vite, qui nous oblige à un stress qui est parfois plus que démesuré. Alors je regarde ces flocons qui dansent devant moi et j'essaie de prendre le temps, de respirer à leur vitesse, puis de trouver ma vitesse à moi.

Et alors je me demande, dans ces semaines compliquées, de quoi ai-je besoin pour moi? De quoi avons-nous besoin pour aller bien, pour ne pas nous laisser écraser par les mesures sanitaires, par la solitude ou par la quantité de travail? Est-ce que vous aussi vous vous posez ces questions?

Je me rappelle alors que la neige ne danse pas pour rien, et cela fait écho avec un texte biblique: «La pluie et la neige tombent des cieux, mais elles n'y retournent pas sans avoir arrosé la terre, sans l'avoir rendue fertile, sans avoir fait germer les graines. Elles procurent ainsi de la semence au semeur et du pain à celui qui a faim.» (Esaïe 55: 10).

Voilà que cette neige nous est tombée dessus, qu'elle agrmente nos paysages et les terres de nos régions. Peut-être qu'en plus, c'est également pour nous rappeler que nous sommes reliés et que nous offrir un zeste de magie de Noël dans ces premiers jours de l'Avent... et faire pousser quelques graines d'espoir, d'amitié et de solidarité.

Quelques flocons pour nous interpeller sur nos vies et peut-être nous donner envie de faire quelques mouvements de danse légère avec eux? Alors bon temps de l'Avent à chacun et chacune, que la neige tombante et les lumières qui s'allument partout réveillent aussi espoirs et forces en vous! | *maëlle bader, pasteur*

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Eglises ouvertes

Dans ce temps de cheminement vers Noël, les paroisses de l'Erguël proposent des moments d'accueil et de recueillement dans différentes églises du val-lon. Musique, silence, textes, prières, présence de pasteurs et laïcs pour accompagner chacun et chacune dans ces temps privilégiés pour prendre soin de soi. L'accueil se fait dans le respect des consignes sanitaires. Voir l'agenda des paroisses pour les lieux, dates et horaires. | *Ida*

Entraide

Soutenir les personnes les plus démunies, en Suisse et à l'étranger, c'est possible grâce à un don aux œuvres d'entraide des Eglises:

- EPER (Entraide protestante suisse) ccp 10-1390-5 ou IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5

- PPP (Pain pour le prochain) ccp 10-26487-1 ou IBAN CH11 0900 0000 1002 6487 1

- DM échange et mission ccp 10-700-2

Le versement est anonyme et comptabilisé sur la la Cible Missionnaire de votre paroisse. Merci pour votre générosité! | *Ida*

Célébration en ligne

Le parfum de Noël

Parfum de mandarine, cannelle ou vin chaud, Noël se vit par tous les sens, y compris l'odorat!

Le pasteur Matteo Silvestrini propose une célébration pour le deuxième dimanche de l'Avent à humer le 6 décembre sur www.referguel.ch | *Ida*

Histoires de Noël

Un conte de Noël est mis en ligne chaque mercredi du temps de l'Avent par la pasteur Maëlle Bader. Rendez-vous sur www.referguel.ch.

Les textes des contes et célébrations peuvent vous être envoyés par la poste. Adressez-vous à Laure Devaux Allison, 076 438 02 09. | *Ida*

La poule noire

Il y avait une fois, à la Combe de Montvoie, dans une ferme près du village d'Ocourt, une sorcière et ses sept filles qui en firent tant voir aux gens alentour qu'elles furent condamnées à mort par le Prince du château de Porrentruy. Elles furent brûlées vives devant la maison de commune et leurs biens, vendus aux enchères. Plus personne n'habitait à la Combe depuis cette époque.

Ceux qui avaient essayé avaient en effet été victimes de créatures du diable: la première nuit de leur arrivée, au dernier coup de minuit qui sonnait à l'église de la Motte, une poule noire et ses sept poussines étaient passées par la fenêtre en la fracassant. Elles étaient entrées dans la chambre du poêle et avaient crevé les yeux de ceux qui y dormaient.

Un «grangier», qui avait grande envie de gérer cette belle ferme de la Combe avec sa famille, alla demander conseil à saint Ursanne dans sa grotte. Celui-ci lui conseilla, pour la première nuit qu'il passerait à la Combe, d'allumer sept chandelles et un cierge bénis le jour de la Chandeleur, et de les laisser entièrement brûler. Et c'est ce qu'il fit.

Durant la nuit, la poule noire et ses sept poussines vinrent frapper aux fenêtres. Cela dura jusqu'à l'aube, mais les diaboliques volatiles ne parvinrent à rien briser.

Comme ce «commerce» recommençait chaque soir, le grangier, sa femme et leurs enfants n'arrivaient pas à dormir. Le père alla donc trouver saint Imier dans sa grotte, et lui demanda ce qu'il devait faire. Celui-ci lui conseilla de retourner à la maison avec une chouette et sept chauves-souris. C'est ce qu'il fit. Au milieu de la nuit, la poule maléfique revint taper aux fenêtres avec ses sept poussines, avec plus de rage encore que la première fois. La chouette attaqua la poule noire qui se jeta dans le petit bois. Les sept chauves-souris effrayèrent les sept poussines qui coururent dans les buissons.

Mais comme toutes les nuits, ce même

charivari recommençait, le grangier alla trouver saint Fromond dans son chêne (eh oui, les saints ermites vivent tous dans des endroits incongrus). Celui-ci lui dit de poser un crucifix fait du bois de la vraie croix sur le rebord de sa fenêtre, de même que sept petites statues de la madone provenant des monastères du Vorbourg, de Mariastein et de Notre-Dame-des-Ermites, à Einsiedeln. C'est ce qu'il fit, avec le plus grand soin. Au milieu de la nuit, la poule noire et ses sept poussines arrivèrent, et se mirent à hurler comme si elles étaient prises dans les serres d'un épervier.

«Sauvez-vous mes filles, cria la poule noire, nous ne pouvons rien contre la dame et son petit garçon béni.»

Les huit poules s'envolèrent jusqu'à la tour du château de Montvoie.

Si vous voulez savoir si elles y sont toujours, allez-y donc voir!

Une chose de sûre, c'est que le grangier et sa famille ne furent plus dérangés la nuit, si ce n'est par un petit oiseau, en hiver, ou le passage d'une chouette qui venait le soir annoncer la mort d'un proche parent.

Légende racontée par Stanislas Guédât, d'Ocourt.

Manuscrit 6/2 conservé à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, titre original: Lai noire dgerenne.



Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

FUSION DES COMMUNES D'ERGUËL

Un non à la nouvelle commune d'Erguël

Ce dimanche 29 novembre, avec un taux participatif de 61 %, la population a rejeté la fusion des 5 communes. Le Copil, très déçu par le coup-ret, se dit tout de même satisfait du pourcentage de votants.

Trois communes sur cinq disent non

Pour que la création de la commune la plus importante de la région et de l'arrondissement administratif du Jura bernois se fasse, il fallait une unanimité au oui.

Cependant, après plus de 10 ans de travail, trois communes, Cormoret, Saint-Imier et Sonvilier ont préféré refuser cette fusion. En 2017, deux communes de la région du Haut-Vallon avaient déjà refusé le projet de fusion.

Patrick Tanner, maire de Saint-Imier, se dit très étonné, mais savait que les votes allaient être très serrés. Andreas Niderhauser, maire de Renan (commune qui a soutenu le projet avec 64,4 % de oui), se dit en revanche très fier des citoyens de sa commune. Il pense qu'ils ont compris qu'il fallait «se projeter dans l'avenir et avoir le courage de franchir le pas».



Les maires des communes qui devaient fusionner (est excusée Rosemarie Jeanneret, maire de Sonvilier)

Quand le fruit est mûr, il faut le cueillir

Certaines personnes prônent que ce n'était pas le bon moment de faire une telle votation, mais qu'elles n'étaient pas contre. Benjamin Rindlisbacher, maire de Courtelary avoue que dans quelques années le même travail serait à refaire une 2^e fois

pour des problèmes que les autorités connaissent déjà.

Attendre deux années supplémentaires n'aurait rien changé à la situation, selon Patrick Tanner. Le maire de Saint-Imier reconnaît cette défaite, mais regrette «une campagne difficile basée sur de l'argumentaire estimé très discutable, parfois popu-

liste avec des informations qui étaient erronées, qui ont permis de mettre le doute dans la tête des citoyens et il faut reconnaître la victoire qui va au PLR, principal opposant à la fusion».

Andreas Niderhauser tient à préciser que le Copil n'a jamais voulu vendre une fusion avec des arguments prometteurs

qu'il ne pouvait pas tenir. Selon le maire de Renan, il n'y a aucun projet de fusion qui a effectué autant de recherches et mis à disposition toutes les informations aux citoyens. Celui qui souhaitait obtenir une réponse à une question avait plusieurs possibilités pour trouver l'information.

Je marche seul J.-J Goldman

Andreas Niderhauser explique que deux communes peuvent fusionner, comme par exemple: Renan-Sonvilier, mais ceci serait une microfusion et il n'y a rien à y gagner par rapport à la fusion de plusieurs communes. « Ces bébés fusions sont simplement faits pour résoudre un problème que nous avons tout seuls » ajoute de manière simplifiée le maire de Renan.

Avec ceci, adieu la prime de la mariée, que le canton octroyait si la nouvelle commune de l'Erguël devait voir le jour. Ce montant s'élevait à environ 2,5 millions de francs en cas de fusion. Patrick Tanner explique que 500 000 francs auraient servi pour l'administration de la nouvelle commune et les 2 millions restants, au soutien des commerçants victimes de la crise sanitaire, pour d'autres projets pour la région, etc.

Selon M. Niderhauser, le Copil a fait un travail honnête, consciencieux et d'une précision historique, mais les urnes en ont décidé autrement. C'est avec une bonne conscience que le Copil accepte sa défaite. | ef

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Sapin, neige... et bientôt Noël



Est-ce la pose du sapin sur la place du Marché de Saint-Imier qui a attiré la neige? Ou, inversement, l'annonce de l'arrivée imminente des flocons qui a motivé le conifère à changer de décor? Toujours est-il que depuis cette semaine, le sapin de Noël se dresse à nouveau fièrement au cœur de la cité, prêt à égayer les nuits imériennes et à faire briller de mille éclats les yeux des plus petits et, pourquoi pas, des plus grands aussi. Précédemment localisé à la rue de Champ Meusel, ce sapin appartenait à Jacqueline Brahier que la Municipalité remercie chaleureusement. Comme le veut la tradition, il a été enlevé gratuitement par l'équipe des Travaux publics. Autrement dit: une opération gagnant-gagnant. | cm

Conseil de Ville: ordre du jour

Séance du jeudi 10 décembre à 19h30

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 octobre
3. Communications de la présidente et du maire
4. Don du Conseil de ville
5. Crédit d'engagement à raison de 4 francs par habitant pendant 10 ans pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2031 pour la participation communale au Parc régional Chasseral: décision
6. Crédit-cadre de 301920 francs pour la renonciation par la Bourgeoisie (salle de conférence et local d'archives) et par la Municipalité de Saint-Imier (local d'archives) aux locaux mis à leur disposition à la rue Agassiz 12 (ceff Santé-Social):
 - Crédit d'engagement de 205000 francs pour le rachat par le canton des servitudes foncières en faveur de la Municipalité de Saint-Imier dans le bâtiment sis rue Agassiz 12, dont 155000 francs seront reversés à la Commune bourgeoise et 50000 francs au projet
7. Crédit d'engagement de 350000 francs (150000 francs de subvention unique à fonds perdu et 200000 francs de paiement anticipé du loyer), figurant partiellement au plan financier, pour l'agrandissement des locaux de conservation d'archives du Centre de recherche et de documentation du Jura bernois et la signature d'un bail à loyer pour une période initiale de 15 ans pour le transfert des archives communales - Décider du mode de financement: décision
8. Règlement relatif au fonds communal (FS) pour le chauffage à distance: décision
9. Rapport intermédiaire de la motion *Pour une politique communale orientée développement durable*, déposée le 20 juin 2019 par la fraction Alternative régionale et communale (ARC): décision
10. Nomination d'un membre au sein de la Commission bâtiments et infrastructures sportives, en remplacement de Vincent Brahier, démissionnaire au 31 décembre 2020
11. Nomination d'un membre au sein de l'assemblée générale du Service d'aide et de soins à domicile du vallon de Saint-Imier (SAS-DOVAL), en remplacement de Vincent Brahier, démissionnaire au 31 décembre 2020
12. Motions et interpellations
13. Petites questions
14. Divers et imprévu
15. Nomination du bureau du Conseil de ville pour 2021:
 - a) président
 - b) 1^{er} vice-président
 - c) 2^e vice-président
 - d) secrétaire
 - e) deux scrutateurs

| cm

Votations et élections du 29 novembre

Suite aux élections du Conseil municipal du 29 novembre, sont élus: Tatiana Tanner, Michel Weishaupt, Annemarie Zimmermann et Jean Siegenthaler. A la suite du décès de Stéphane Rubner, et de son élection à titre posthume dimanche dernier, une élection complé-

mentaire aura lieu le dimanche 7 mars 2021.

Plus d'informations concernant cette élection complémentaires seront transmises prochainement.

Le contrat de fusion de la commune d'Erguël a été refusé à 239 oui contre 260 non. | cm

Calendrier de l'Avent

Pour continuer notre rétrospective des fenêtres de l'Avent, la semaine prochaine, nous vous invitons, dès le mardi 8 décembre à la tombée de la nuit, et jusqu'au lundi 14 décembre à venir voir les 7 fenêtres suivantes dans la vitrine de la boulangerie Henry, place du collège 2.

Nous remercions le salon de coiffure Nath'Coiffure pour l'exposition des 7 premières images de la semaine passée. | cm

Service des courses CRS

Aimeriez-vous que quelqu'un se charge d'acheter pour vous des articles pour les besoins quotidiens? Le Service des courses CRS se charge des achats pour les personnes âgées ou malades qui ne peuvent plus s'approvisionner elles-mêmes - y compris si elles souffrent du Covid-19 ou sont en quarantaine. | cm

www.crs-berne.ch/servicedescourses
032 489 10 03, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30

Commission d'école

A la suite d'une démission pour le 31 décembre, la commission d'école de Mont-Soleil recherche un nouveau membre pour le 1^{er} janvier 2021.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec la présidente Cornélia Steiner au 032 940 11 58. | cm

Résultats

Elections communales du 29 novembre

Nombre de votants inscrits au registre des électeurs: 886.
Nombre de bulletins de vote rentrés: 452.
Majorité absolue: 227.
Mairie: Jeanneret Rosemarie, élection tacite.

Candidats au Conseil municipal: Tanner Tatiana, 298 voix obtenues, élue; Weishaupt Michel, 278, élu; Zimmermann Annemarie, 277, élue; Siegenthaler Jean, 251, élu; Maurer Michel, 246, élu; Rubner Stéphane, 237, élu; Wüthrich Nicolas, 203, non élu; Rochat Isabelle, 183, non élue. | cm

PARTI SOCIALISTE ERGUËL

Fusion des communes d'Erguël: un résultat net, mais à voir de près

Trois communes ont refusé la fusion, deux l'ont acceptée. Mais l'addition des votes du corps électoral donne une image plus nuancée, puisque les opposants l'emportent par 37 voix (1605 non, 1568 oui), soit avec 50,41 % des suffrages. Ce résultat est d'autant plus intéressant que le projet de fusion comprenait des lacunes criantes: il n'y avait aucune vision sur l'avenir du vallon, aucun projet de

société, et la population avait été associée au projet seulement au moyen de quelques séances d'information, sans compter la pandémie. On a en fait voté sur un projet de fusion des administrations, mais la politique au sens noble du terme était absente. Une mention particulière au conseil municipal de Saint-Imier, qui a été incapable d'associer les exécutifs du processus de fusion à son programme de législation,

qui a été incapable de donner une dimension intercommunale aux projets de soutien de l'économie locale pendant la pandémie. Distribuer des bons CIDE à la population de Saint-Imier en précisant que les membres du CIDE domiciliés à l'extérieur de Saint-Imier ne pourraient en bénéficier, à quelques semaines de la votation sur la fusion en dit long. Vu un résultat finalement très serré, nous attendons de

ceux qui se disent favorables au principe de la fusion, mais qui rejetaient un conseil municipal à 5 membres, remettent l'ouvrage sur le métier. S'agissant des finances de la commune de Saint-Imier, on ne pourra pas attendre quatre ans pour prendre des mesures, et tous les anciens maires et conseillers municipaux savent que la marge de manœuvre d'une commune est ténue. | parti socialiste erguël

MÉMOIRES D'ICI, CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION DU JURA BERNOIS

Si Tramelan nous était conté Histoire d'un village en images

Publication d'un livre rassemblant des photographies anciennes de Tramelan



31 mars 1939 – Ouverts en 1906, les grands magasins Au Louvre répondent à une mode venue de Paris qui essaima dans toute l'Europe. Le concept est simple : on y trouve de tout. L'enseigne disparaît en 1973. Le premier magasin Migros du village s'est développé en voisin. Photo : Mémoires d'Ici, Fonds Alain Tissot



27 novembre 1907 (date du cachet postal) – Tramelan : Papeterie Voumard-Montbaron, 1160 – Tramelan-Dessus et Tramelan-Dessous. Les actes médiévaux parlent de Tramelan-le-Haut et Tramelan-le-Bas. La jonction urbanistique des deux villages est effective au début du XX^e siècle. Leur fusion politique aura lieu en 1952. Photo : Mémoires d'Ici, Fonds Pierre Mathez, Commune de Tramelan



Vers 1900 – A l'angle de la Grand-Rue et de la rue du Chalet (anciennement rue des Biches), la fabrique de cadrans Rossel Frères. Photo : Mémoires d'Ici, Fonds Claude Voumard



1942 – Distribution du courrier. En hiver, les charrettes sont remplacées par de grandes luges. Photo : Mémoires d'Ici, Fonds Raoul Voirol



Mémoires d'Ici met en valeur le patrimoine iconographique du Jura bernois. Un livre réunissant près d'une centaine de cartes postales et photographies anciennes de Tramelan paraît le 4 décembre 2020 aux Editions Alphil.

Les photographies de Tramelan réunies dans ce livre dévoilent l'histoire d'une bourgade, entre la fin du 19^e siècle et les années 1960. Elles retracent le passé de ce village rural qui, par l'industrialisation, devient un centre citadin en quelques dizaines d'années. Elles dessinent, quartier par quartier, la vie des temps anciens. Des images des Reussilles, du Cernil et de La Chaux, complètent ce voyage.

Ce parcours en images à travers le temps est précédé d'un texte de l'écrivaine Claudine Houriet.

Les collections de Mémoires d'Ici sont riches de plusieurs centaines d'images de Tramelan. Alain Droz, connaisseur passionné de l'histoire du village, a effectué une sélection parmi treize fonds différents et a participé à la rédaction des légendes du livre. Il a été secondé dans ce travail par la Commission des archives de la commune de Tramelan.

Le livre est disponible à la librairie Tschan, Grand-Rue 140 à Tramelan, ainsi que

dans toutes les bonnes librairies. Il peut également être acheté à Mémoires d'Ici ou être directement commandé auprès des Editions Alphil.

Avec ce livre, Mémoires d'Ici poursuit sa collaboration avec les Editions Alphil. Deux ouvrages réunissant des photographies et cartes postales de Court et de Saint-Imier ont déjà paru. Des volumes sur d'autres localités de la région compléteront cette collection.

Les conditions sanitaires actuelles ne nous permettent malheureusement pas de fêter le lancement de ce livre. Pour marquer cet événement, Mémoires d'Ici a néanmoins placé sur son site une sélection d'extraits de films montrant Tramelan dans les années 1950 environ. Il peut être consulté à l'adresse : www.m-ici.ch/Les-missions/Valoriser/Des-images-animees

MÉMOIRES D'ICI
Si Tramelan nous était conté.
Histoire d'un village en images.
Neuchâtel, Editions Alphil, 108 p.
ISBN : 978-2-88930-371-7
24 francs



Entre 1915 et 1920 – Nidau : Ed. Racine – La ligne Tavannes-Tramelan (TT) est exploitée à la vapeur dès 1884. La traction électrique est utilisée dès 1913, année de mise en fonction de la ligne Tramelan-Les Breuleux-Le Noirmont (TBN). Photo : Mémoires d'Ici, Fonds Roland Choffat

AMICALE MICHEL FROIDEVAUX

2020 : année blanche



Le temps du foot à Lajoux après avoir cassé la transversale en s'y suspendant!

Nous vous remercions du fond du cœur pour nous avoir soutenus financièrement lors de notre repas de soutien 2019 et par vos dons.

L'année 2020 nous a réservé une surprise de taille avec la propagation du virus Covid-19. Comme pour bon nombre de sociétés de loisirs, le semi-confinement nous a obli-

gés à revoir tout notre calendrier et programme 2020 en annulant séances et manifestations.

Les trois sports définis et actuels dans nos statuts, soit le tir, le football et l'haltérophilie n'ayant pas eu d'activités majeures en 2020, il ne nous est pas possible de nommer les trois jeunes sportifs méritants.

Lors de notre première séance de l'année, en ce mois d'août, nous avons décidé de reporter tout notre calendrier ainsi que notre repas de soutien à l'année prochaine.

Seule, notre première assemblée générale (à huis clos) s'est déroulée cette année en octobre.

Malgré tout, nous restons optimistes et notre amicale

espère pouvoir continuer à soutenir nos jeunes sportifs méritants de moins de 24 ans encore de longues années! | *mt*

Si vous êtes à nouveau motivé, votre don est le bienvenu!

**Amicale Michel Froidevaux
CEC/Clientis Tramelan
IBAN N° CH86 0624 0575 1073 8750 5**

PAROISSES RÉFORMÉES DU PAR8

Eglises ouvertes pour le temps de l'Avent

Au vu de la situation actuelle, les paroisses du Par8 ouvrent leur porte durant ce temps de l'Avent afin de vous proposer un temps de recueillement. Il suffit parfois d'une petite touche de couleur pour réveiller nos espoirs et nos sourires dans des temps incertains.

Les activités seront les suivantes:

- Bévillard: veillée de l'Avent à 19h tous les mercredis, le 2, le 9 et le 16 décembre. La veillée sera filmée et mise à disposition des paroissiens sur YouTube.

- Tramelan: des postes de méditation seront proposés dans l'Eglise. Les propositions de méditation évolueront de semaine en semaine. L'église est ouverte de 8h à 18h.

- Sornetan: le temple est décoré à partir du premier

vendredi de l'Avent avec des lanternes et des guirlandes. Le 18 décembre, soupe aux pois à 16h suivie de la distribution de pain et saucisses.

- Grandval: une parole du jour sera affichée chaque semaine à l'Eglise Saint-Martin avec un livre d'or et dès le 17 décembre, la lumière de la paix sera à l'entrée de l'Eglise

- Moutier: une méditation hebdomadaire avec un livre d'or et des activités en lien avec l'Avent.

Retrouvez d'autres informations sur www.par8.ch sur nos paroisses et cette période particulière.

Les paroisses du Par8 vous souhaitent un beau temps de l'Avent.

Prenez bien soin de vous!

| *par8*

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Assemblée de paroisse ordinaire

Jeudi prochain 10 décembre à 20h à l'église

Le Conseil de paroisse se réjouit de vous y rencontrer nombreux en rappelant que chaque membre de l'Eglise réformée y est cordialement invité. L'ordre du jour comporte, entre autres, comptes 2019, budget 2020, approbation du règlement du

personnel, centre paroissial, élection de membre/s, informations de la vie paroissiale et du Par8, etc. Toutes les mesures sanitaires seront prises, toutefois, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'un masque. Merci de votre présence. | *le conseil*

PRO NATURA

La Suisse, mauvais élève des sites protégés *Emeraude*

Au terme du délai de dix ans qui lui était imparti, la Suisse n'est pas parvenue à désigner suffisamment de sites pour le réseau européen *Emeraude*, qui recense les espèces et les habitats protégés à l'échelle du continent. Notre pays est l'Etat membre qui présente le moins bon bilan après la Bosnie. Pro Natura demande aux autorités suisses de prendre enfin leurs responsabilités dans le maintien de la biodiversité en Europe.

La vocation du réseau *Emeraude* est de protéger les espèces et les habitats rares ou menacés dans toute l'Europe. Il aurait dû être achevé en 2020, après que les Etats membres aient désigné suffisamment de sites et pris des mesures pour les protéger. Or c'est justement la Suisse, pays de l'OCDE présentant la plus grande proportion d'espèces menacées, qui a désigné le moins de sites à protéger. Alors que l'Allemagne, l'Autriche et la France ont sécurisé 13 à 15% de leur territoire pour *Emeraude* dans le cadre du programme Natura 2000, la Suisse fait dix fois moins bien, avec seulement 1,6% de sa surface protégée.

Des sites *Emeraude* en sommeil depuis 2013

C'est particulièrement frustrant quand on sait que ce déficit aurait depuis longtemps pu être corrigé. Tous les sites qui entrent en ligne de compte pour le réseau *Emeraude* sont délimités depuis 2013. Mais aucun d'entre eux n'a été désigné jusqu'à présent. Pour Friedrich Wulf, chef de projet Politique et affaires internationales chez Pro Natura, «il est incompréhensible que la Suisse n'ait pas même intégré au

La Convention de Berne a été signée en 1979 dans le cadre du Conseil de l'Europe. Son objectif est la conservation de la faune sauvage et des habitats naturels en Europe. Depuis 1989, les Etats membres sont tenus de protéger les espèces et les habitats menacés, ou envers lesquels l'Europe a une responsabilité particulière, au sein d'un système de réserves transnational paneuropéen, le réseau *Emeraude*. Celui-ci vise à préserver la biodiversité non seulement à l'intérieur des frontières des Etats, mais sur tout le continent. Dans l'Union européenne, elle-même membre de la Convention de Berne, le réseau *Emeraude* est mis en œuvre à travers le réseau NATURA 2000, qui est en voie d'achèvement et comprend près de 18% du territoire de l'UE. | *pronatura*

réseau *Emeraude* les inventaires de biotopes déjà constitués, comme les tourbières, les zones alluviales, les prairies et les pâturages secs ainsi que les habitats des amphibiens».

Mettre maintenant les bouchées doubles!

Le Comité permanent de la Convention de Berne accorde aux Etats membres un nouveau délai de dix ans pour achever le réseau *Emeraude*. Durant cette période, les pays doivent également inscrire la protection des sites *Emeraude* dans leur légis-

lation nationale et élaborer des plans de gestion pour ceux-ci. «C'est un programme chargé que les autorités suisses se doivent d'attaquer immédiatement après dix ans d'inaction», dit Friedrich Wulf. «L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) doit mettre à disposition davantage de ressources pour le réseau *Emeraude*. Il est grand temps que les autorités de protection de la nature de la Confédération et des cantons, regroupées au sein de la Task Force Infrastructure écologique, fassent avancer ce dossier». | *pronatura*

SECTION JURASSIENNE DU TCS

Le SnowUp interjurassien 2021 passe à la trappe

C'est officiel, le SnowUp interjurassien 2021, qui aurait dû se dérouler le 7 février prochain, précédé, le jour d'avant, de la désormais traditionnelle marche aux flambeaux n'aura pas lieu. Les organisateurs n'ont pas voulu prendre de risque en raison de la crise sanitaire actuelle.

Toutefois, le comité donne d'ores et déjà rendez-vous à tout le monde le samedi 5 février 2022 pour une nouvelle marche aux flambeaux et le dimanche 6 février 2022 pour le traditionnel SnowUp interjurassien.

| *comm*

PARTI SOCIALISTE TRAMELAN

Hervé Gullotti, notre candidat au Conseil Exécutif

Ainsi qu'il l'a annoncé voici quelques jours, Hervé Gullotti, actuellement vice-président du Grand Conseil, a accepté de se mettre à disposition du Parti socialiste dans l'optique des élections au gouvernement bernois de 2022.

La section de Tramelan du PS Jura bernois se réjouit évidemment de cette décision et exprime à Hervé Gullotti sa vive reconnaissance et son soutien plein et entier.

Hervé Gullotti dispose en effet de toutes les compétences et toute l'expérience requises pour assumer la fonction de conseiller d'Etat. Il connaît remarquablement les lois et mécanismes qui

régissent la vie politique cantonale et communale. En tant que député, il a par ailleurs accumulé une précieuse expérience et noué de solides relations dans les milieux les plus divers. Bernois de naissance, domicilié à Tramelan depuis de nombreuses années, il saura fédérer les diverses composantes francophones bernoises, s'en faire un porte-parole et un défenseur convaincant.

Mais surtout, homme aux valeurs solidement ancrées, Hervé Gullotti aura à cœur de construire un canton de Berne riche de sa diversité et soucieux du bien-être du plus grand nombre. Face aux défis que nous

affrontons actuellement et qui creusent encore les fossés qui traversent notre société, il mettra toute son énergie et tous ses talents au service d'une action politique tout entière centrée autour de la notion de justice sociale. Face aux arguments souvent démagogiques d'une droite qui divise et stigmatise, il opposera ceux du cœur et de la raison.

Le parti socialiste de Tramelan abordera donc avec enthousiasme la campagne 2022 et se réjouit d'aller à la rencontre des électrices et électeurs bernois en accompagnant un homme de la qualité d'Hervé Gullotti.

| *parti socialiste tramelan*

Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch



Joyeuses fêtes

Les commerçants et artisans de Corgémont souhaitent à toutes et à tous une merveilleuse fin d'année 2020. Ils se réjouissent de vous retrouver et de vous accueillir pour l'achat de vos cadeaux de Noël et courses de fin d'année et vous remercient de votre fidélité.

Plus que jamais, merci de soutenir le commerce de proximité en achetant local!

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du 4 décembre au 10 décembre:
Pharmacie Amavita, 032 941 21 94
Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45

TRAMELAN
Du 4 décembre au 10 décembre:
Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN 0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1
Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOTHEQUE UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT
gare
Décembre: –

LA FERRIÈRE
commune
Décembre: –

FRINVILLIER
Mardi 8 décembre: 16h30-17h15

ORVIN
centre du village
Mardi 8 décembre: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE
ancienne école primaire
Vendredi 11 décembre: 17h30-19h15

ROMONT entrée du village
Vendredi 11 décembre: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL
commune
Mardi 15 décembre: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 11 décembre: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET
collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY
collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER
rue du Marché 6

Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER
collège
Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE
collège
Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET
rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY
Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: atelier 10h-18h (dernière entrée à 17h), parcours avec visite guidée fermé jusqu'au 7 décembre

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h, produits à l'emporter

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9h30-18h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT
halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h15-9h10
Gym Seniors: mercredi 9h15-10h10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.
079 735 33 74

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi: 14h15
Leçons ouvertes à tout le monde

PLAGNE centre communal
Lundi: 19h45
(sauf vacances scolaires)

SONCEBOZ
halle de gymnastique
Ladyfit: mardi 20h15-21h15
60 francs/an
Etudiantes 30 francs/an
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHEQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
Renseignements: 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h
032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation 079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée

MUSÉE DE SAINT-IMIER
Mercredi, samedi et dimanche:
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 5 et du 6 décembre assuré par Michel Schüpbach et Werner Zeller, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi-jeudi: 8h-12h
Jeudi: l'après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (permanence maire: 19h)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
La Charnière 6
2534 Orvin, CP 41
032 358 01 80
Fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
Fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lundi-mercredi: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier, CP 301
032 942 44 24
Fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h-17h
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00
Fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Mardi et mercredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi, mardi, mercredi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20
Fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »: 032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »: 032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99
Fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Réclame

Ne jetez pas vos machines et appareils !

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h
077 453 19 57 vio@bluewin.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Mise en pages
Claude Sansonnens, Claudia Lopes, Coraline Bolle, Nicolas Schaeffer

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
Sur demande ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

Mobilité européenne pour jeunes diplômés de l'industrie

Pro>>pulse, stages professionnels est un programme inédit qui donne pour la première fois des options de mobilité européenne à des jeunes ayant récemment obtenu leur CFC dans le domaine industriel. L'Allemagne a été retenue en raison d'une structure économique comparable à la Suisse, mais aussi parce que la maîtrise de l'allemand est un atout important dans l'industrie helvétique.

L'industrie du Jura bernois connaît d'intenses interactions en Suisse et dans le monde entier avec des clients, des fournisseurs, des prestataires ou des partenaires. Ces relations concernent différentes fonctions dans les entreprises et engagent souvent plusieurs employés. «Le besoin de compétences linguistiques pour les employés de l'industrie régionale dépasse le cadre des activités commerciales, souvent cité en premier exemple, développe Patrick Linder, directeur de la CEP. Montage, services après-vente, qualité mais aussi R&D et gestion des chaînes d'approvisionnement sont des domaines nécessitant la maîtrise d'une ou plusieurs langues.» Si l'anglais demeure la langue professionnelle internationale incontestée et qu'il permet de fonctionner aisément, les compétences en allemand sont précieuses pour l'industrie régionale. Proche de la frontière linguistique, elle interagit régulièrement avec des entreprises et des partenaires alémaniques, mais elle entretient surtout des relations avec l'Allemagne, marché partenaire de la première importance. «Accentué par une structure économique comparable et avantagé par la proximité géographique, le choix de l'Allemagne comme destination du projet *Pro>>pulse, stages professionnels* fait écho à ce penchant de l'industrie» conclut le directeur de la CEP.

Un plus pour la voie professionnelle

La formation professionnelle a connu ces dernières



années d'importantes évolutions l'érigeant progressivement en alternative équivalente aux cursus classiques à plein temps. Permettant l'acquisition de savoirs par la pratique, elle donne accès à des formations supérieures avec un bagage professionnel attesté. Pourtant, certaines possibilités existant pour d'autres domaines lui font encore partiellement défaut,

comme la mobilité proposée dans les cursus académiques où elle est fortement encouragée. «Le projet *Pro>>pulse, stages professionnels en Allemagne* a pour impulsion originelle la volonté de compenser modestement cette disparité en offrant des options de mobilité européenne à de jeunes diplômés du domaine technique. Il donne pour la première fois la

possibilité à des jeunes ayant obtenu leur CFC d'effectuer un stage à l'étranger où ils peuvent exercer leurs compétences professionnelles dans une autre langue», explique Géraldine Berberat, cheffe de projet de la CEP.

Pro>>pulse, stages professionnels en Allemagne

Les participants bénéficient d'une préparation linguistique

et culturelle en amont du départ, d'un mois de cours d'allemand intensif à leur arrivée en Allemagne, puis d'un stage professionnel de 3 à 5 mois en entreprise dans la branche professionnelle. Grâce à un partenaire local, les participants disposent d'un soutien au quotidien avec lequel communiquer. Les frais de voyage, le logement et les cours de

langues de quatre semaines en Allemagne sont financés par MOVETIA. Les frais courants sur place sont à la charge des participants. Ce programme permet de donner des options de mobilités pour les professions techniques et promet de renforcer les compétences linguistiques des jeunes professionnels de l'industrie du Jura bernois. «Une dizaine d'étudiants de notre école s'est déjà préinscrite pour un stage professionnel en Allemagne à l'issue de sa formation», commente Cédric Bassin, directeur du ceff. Cet intérêt témoigne de l'importance donnée aux langues et à la mobilité dans le domaine industriel.

Une concrétisation de la stratégie économique 2030 du Jura bernois

Le projet *Pro>>pulse, stages professionnels en Allemagne*, concrétise la mesure 22 de l'axe formation de la stratégie économique 2030. Cette action précise était identifiée en 2019 pour un prolongement des compétences professionnelles acquises dans un cadre linguistique, culturel et légal différent. Menée par la CEP avec le ceff et la fondation Forum du bilinguisme - soucieuse de l'implémentation du projet dans la région -, l'élaboration de cette offre inédite a été soutenue financièrement par MOVETIA, l'agence nationale qui encourage l'échange, la mobilité et la coopération dans les domaines de l'éducation et de la formation continue en Suisse, en Europe et dans le reste du monde. | cep

AGENDA

VENDREDI 4 DÉCEMBRE

- Karaok'Espace. Soirée karaoké, Taverne Espace Noir, Saint-Imier.
- Exposition de Noël, le Broc'en Fleurs, Péry, de 9h à 12h, et de 14h à 21h30.

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

- Exposition de Noël, le Broc'en Fleurs, Péry, de 9h à 12h.

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

- Action Solidarité de l'UNION, salle polyvalente, Cormoret.
- Distribution de sachets de Saint-Nicolas aux enfants du COVICOU, salle polyvalente, Cormoret, de 15h à 17h.
- Concert orgue et piano, Claire Schwab et Antonio Garcia, Collégiale, Saint-Imier. A 17h, 18h et 19h30.

- Exposition de Noël, le Broc'en Fleurs, Péry, de 9h à 16h.
- Téléthon, centre village, Villeret, de 10h30 à 12h.
- Téléthon, place du village, Renan, de 8h à 9h45.
- Téléthon, devant la Coop et la Brasserie de la Place, Saint-Imier, de 7h30 à 15h.
- Téléthon, place du collège, Sonvilier, de 10h à 12h.

PRO JUVENTUTE ARC JURASSIEN

Un changement de nom dans la continuité

L'association change de nom pour conserver son ancrage régional et garantir la continuité de son travail de proximité en faveur des enfants de tout l'Arc jurassien. Après plus de 100 ans d'engagement, ce nouveau départ permet de conserver l'ADN de l'association, à savoir l'aide aux familles.

Pro Juventute Arc jurassien change de nom et s'appelle désormais Pro Junior Arc jurassien. L'association a pris cette décision suite à un changement de stratégie de la Fondation Pro Juventute basée à Zurich, qui souhaite désormais promouvoir uniquement des projets nationaux. C'est pour conserver son ancrage local et sa structure bénévole que l'association poursuit son action sous un nouveau nom. Depuis plus de 100 ans en effet, ses bénévoles s'engagent au plus près des familles dans le besoin pour faire de l'égalité des chances une réalité pour toutes et tous. Pro Junior Arc jurassien continue toutes ses activités: l'aide financière aux familles, les conseils aux familles et les projets de sensibilisation et de prévention. Elle rejoint également une dizaine d'associations au sein de la faïtière Aide suisse à la jeunesse et aux familles.

Un ancrage local qui a fait ses preuves

Grâce à leur ancrage local dans tout l'Arc jurassien, l'association et ses près de 150 bénévoles accomplissent un minutieux travail de terrain. Cette organisation permet d'identifier très précisément les besoins et d'y répondre de manière ciblée avec des projets réalisés sur mesure. Dans leurs régions, les bénévoles examinent les demandes d'aide de familles en difficulté et permettent à de nombreux enfants de participer à la vie sociale et culturelle de

leur région, sans distinction de leur milieu. Ce sont ainsi près de 4000 familles qui sont aidées chaque année, une aide particulièrement sollicitée en cette période de crise économique.

La vente d'automne

L'aide aux familles est financée par des dons et en grande partie par la vente d'automne organisée chaque année avec les écoles de la région. La vente 2020 a bien lieu en ce moment, mais les fameux timbres dont se souviennent des générations d'écoliers ont cédé leur place au thé de Noël. Ce n'est d'ailleurs pas le seul changement de la vente 2020: celle-ci a lieu sous une forme adaptée au contexte sanitaire actuel. Les élèves vendent le thé de Noël dans leur plus proche cercle familial pour limiter les contacts. Un grand merci aux élèves et aux enseignants participant à cette vente si particulière! De cette manière, l'association peut continuer à apporter son aide aux familles en difficulté et perpétue sa volonté de financer l'aide aux familles par et pour les enfants de la région!

Une aide qui permet d'écrire de belles histoires

La campagne *Rainbow* raconte en vidéo l'histoire de 4 jeunes aidés par l'association. Inspirées d'authentiques demandes d'aide reçues par les bénévoles, ces histoires montrent ce que représente

pour un enfant une aide lui permettant, par exemple, la pratique d'un sport. Les 4 histoires sont interprétées par de jeunes acteurs de la région, qui ont participé avec plaisir et une certaine émotion à faire davantage connaître l'aide aux familles. A travers cette campagne, Pro Junior Arc jurassien recherche 300 membres pour renforcer

l'aide financière aux familles. La nouvelle association invite tout un chacun à devenir membre et à découvrir ces histoires grâce à la campagne d'affichage qui aura lieu dans chaque région de l'Arc jurassien ainsi qu'en vidéo sur son nouveau site Internet: www.proju-arc.ch.

| pro junior arc jurassien

DIVERSTISSEMENT

Sudoku N° 0012

facile

3	2		4	9				5
7				1				
8		5			7			
5	7			4	2			9
		3						7
2			7	6				4 8
			9			4		3
				2				7
9			5	4		8		1

Préavis : fermeture hivernale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 25 décembre et 1^{er} janvier prochains

Première parution d'après les vacances : vendredi 8 janvier

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 25 décembre au 3 janvier

Toute l'équipe de l'Imprimerie Bechtel SA vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtel-imprimerie.ch

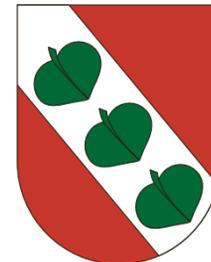
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Corgémont



Résultats officiels des élections municipales

Nombre d'électeurs inscrits: 1 143

Nombre de bulletins rentrés
pour l'élection à la Mairie: 654
Participation au scrutin: 57.21 %

Nombre de bulletins rentrés
pour l'élection au Conseil municipal: 645
Participation au scrutin: 56.43 %

Système majoritaire

Maire

	Suffrages	Elu	Non-élu
Bessire Denis	389	Elu	
Tschan Michel	244		Non-élu

Président des assemblées

Liechti Jean-Claude Election tacite

Vice-président des assemblées

Kocher Jean-Pierre Election tacite

Vérificateurs des comptes

Kämpf Ariane Election tacite
Nägeli Olivier Election tacite

Système proportionnel

Total des suffrages valables et répartition des sièges

	Suffrages	Nbre de sièges
ALL (liste N° 1)	1463	2
UDC (liste N° 2)	1531	3
PLR (liste N° 3)	798	1

Suffrages des candidats

Liste N° 1 Alliance salariés / indépendants

	Suffrages	Elu
01.01 Bessire Denis	600	Elu Maire
01.02 Desarzens Yves	434	Elu
01.03 Zürcher Xantia	406	Elue

Liste N° 2 Union Démocratique du Centre

	Suffrages	Elu
02.01 Bercot Géraldine	282	Elue
02.02 Tschan Michel	280	Elu
02.03 Tschan Martin	334	Elu
02.04 Tschanz Bernard	269	Non élu
02.05 Gilgen Pierre	241	Non élu

Liste N° 3 Parti Libéral-Radical

	Suffrages	Elu
03.01 Dornbierer Erwin	319	Elu
03.02 Bovy Valérie	93	Non élue
03.03 Dehaene Lucie	135	Non élue
03.04 Von Wyl Gerber Astrid	185	Non élue

Cortébert



Avis de construction

Requérant: Da Silva Gonçalves José Paulo, Les Vernayes 10, 2607 Cortébert.

Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, Grand-rue 149, 2720 Tramelan.

Propriétaires fonciers: Da Silva Gonçalves José Paulo et Tomás Ascensão Cecília, Les Vernayes 10, 2607 Cortébert.

Projet: isolation périphérique du bâtiment existant, construction d'un nouveau sas d'entrée et construction d'un nouveau garage annexe.

Lieu-dit: Les Vernayes 10.

Parcelle: N° 930.

Zone: H2.

Dimensions: selon plans déposés.

Fondations: inchangées.

Façades: isolation périphérique crépis de couleur blanc-cassé.

Zone de protection des eaux: Au.

Evacuation des eaux usées: raccordement à la Step et infiltration.

Dérogations: articles 15 et 42 RCo (distances aux limites).

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 4 décembre 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction / Travaux déjà effectués

Requérant: Merz Roland, Grand-Rue 1, 2607 Cortébert.

Auteur du projet: Lorient Concept Sàrl, rue de l'Eglise 4b, 2603 Péry.

Propriétaire foncier: Merz Roland, Grand-Rue 1, 2607 Cortébert.

Projet: mise en place d'un enrobé bitumeux AC 11 N sur le chemin existant de la parcelle N° 788 de la commune de Cortébert.

Lieu-dit: Grand-Rue.

Parcelle: N° 788.

Zone: R.

Dimensions: selon plans déposés.

Zone de dangers: zone de dangers nature.

Zone de protection des eaux: au.

Evacuation des eaux: infiltration diffuse.

Dérogation(s): article 24 LAT.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la feuille officielle du district de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

2607 Cortébert, le 4 décembre 2020

Secrétariat municipal

Orvin



Publication en matière de construction

Requérant: Erich Grupp, La Combatte 247a, 2534 Les Prés-d'Orvin.

Auteur du projet: Erich Grupp, La Combatte 247a, 2534 Les Prés-d'Orvin.

Propriétaire foncier: Erich Grupp, La Combatte 247a, 2534 Les Prés-d'Orvin.

Projet: demande après-coup pour la construction d'un abri de 2,5m de largeur et de 5,0m de longueur en annexe du bâtiment principal sis au lieu-dit «La Combatte» N° 247a, sur la parcelle N° 1494 aux Prés-d'Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Dérogation: article 24 LAT.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 4 janvier 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti. Le bureau municipal étant fermé du 24 décembre 2020 au 8 janvier 2021, le dossier peut être consulté (sauf jours fériés) durant cette période en prenant rendez-vous au préalable au numéro de téléphone 032 358 01 86.

Orvin, le 4 décembre 2020

Le Secrétariat municipal

Publication en matière de construction

Requérant: Gautier Boder-Lehning, Prés Richard 114, 2534 Orvin.

Auteur du projet: Rémy Amstutz, Longchamps 24, 2534 Orvin.

Propriétaires fonciers: Gautier Boder-Lehning, Prés Richard 114, 2534 Orvin et Francis Boder, Le Petit Moulin 116, 2534 Orvin.

Projet: raccordement de la canalisation existante au réseau STEP sur les parcelles N°s 2602 et 2423 sises au lieu-dit «Prés Richard 114» à Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Dérogation: article 24 LAT.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 4 janvier 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Le bureau municipal étant fermé du jeudi 24 décembre 2020 au vendredi 8 janvier 2021, le dossier peut être consulté (sauf jours fériés) durant cette période en prenant rendez-vous au préalable au numéro de téléphone 032 358 01 86.

Orvin, le 4 décembre 2020

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Ciments Vigier SA, Zone industrielle, 2603 Péry.

Auteur du projet: Peter Schneider, ing. forestier EPFZ/SIA, Paganweg 8, 2560 Nidau.

Emplacement: parcelle N° 65, au lieu-dit: «Petite Métairie de Nidau», La Heutte, commune de Péry-La Heutte.

Projet: création de barrages en bois ronds dans un fossé existant afin de lutter contre l'érosion.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 3 janvier 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 4 décembre 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame

Romont



Avis de construction

Cette publication annule et remplace celles publiées les 13 et 20 novembre 2020 qui contenaient une erreur. Il s'agit d'une modification du permis de construire N° 05-2018 accordé le 13 novembre 2018.

Requérant: Federico De Amicis, Rainweidstrasse 11, 6331 Hünenberg See / ZG.

Auteur du projet: IAL & Partners, Alberto Uboldi, Via Stella 17, 6850 Mendrisio / TI.

Propriétaire foncier: idem requérant

Projet accordé: construction d'une maison individuelle avec couvert pour voiture et aménagement d'une piscine enterrée. Type de chauffage: pompe à chaleur air-eau et capteurs solaires sur le toit.

Modifications apportées aux aménagements extérieurs: construction d'un mur le long du chemin du Pierrat (**et non pas du Quart Derrière**) avec des blocs de pierre naturelle et élargissement de la place de parc avec la construction d'un mur avec des blocs de pierre naturelle sur le côté nord-ouest à la limite des biens-fonds N°s 770 et 771.

Emplacement: parcelle N° 756, au lieu-dit: chemin du Pierrat 28, commune de Romont, zone H1.

Dérogations requises: art. 80 LR. Art. 12 RCC (mur dépassant 1,2 m). Accord des voisins.

Dimensions: selon plans déposés

Construction: fondations béton. Etagage et parois en panneaux EPS avec structure béton. Façades plâtre, couleur blanc-gris. Toit à 2 pans, tuiles de couleur sombre.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, **uniquement contre les modifications**, faites par écrit et dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Romont, le 27 novembre 2020

Le Conseil municipal

POUR SE CONSOLER,
CARMEN S'ENTAILLE
LA PEAU...

CELA T'ARRIVE-T-IL AUSSI ?

Prends ta vie
au sérieux !
Tu peux nous
parler, nous
sommes là
pour toi.

parler-peut-aider.ch

psy.ch

Tel 143

Die Dargebotene Hand
Nordwest
La Main Tendue
Nord-Ouest

Saint-Imier



Permis de construire 20-53

Requérant / Maître d'ouvrage: Patrick Schmutz, avenue de Champel 28, 1206 Genève.

Auteur du projet: Imza Globale constructions SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 20, rue de Tivoli 37, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction d'un abri de jardin et d'un couvert pour voitures et vélos.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogation: art. 27 RAC (distance entre bâtiments).

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 4 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 1^{er} décembre 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 20-87

Requérant / Maître d'ouvrage: Caisse de pension Swatch Group, Fbg de l'Hôpital 3, 2000 Neuchâtel.

Auteur du projet: idem requérant.

Adresse du projet: BF 206, rue des Jonchères 55, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: installation de deux agrégats en façade sud pour climatisation des cabinets médicaux au rez-de-chaussée.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone mixte M1 C4 a.

Dérogation: –

Zones / périmètres protégés: périmètre archéologique. Périmètre de protection et de conservation du site bâti.

Objet protégé: –

Dépôt public: du 4 décembre 2020 au 4 janvier 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 4 décembre 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 20-85

Requérants / Maîtres d'ouvrage: Vania Sciarra, Claudio Sciarra, Place du Marché 1, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Artigroup Sàrl, Grand-rue 81, 2608 Courtelary.

Adresse du projet: BF 2107, rue de la Clef 14e, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction d'une maison familiale avec garage double en annexe.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogation: –
Zones / périmètres protégés: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 4 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 4 décembre 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité.
Nicolas Vuilleumier.*

Permis de construire 20-81

Requérant / Maître d'ouvrage: Spielhofer SA, Cédric Spielhofer, rue de l'Envers 16, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: ATB SA, rue du Dr.-Schwab 14, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 1381, rue de l'Envers 12 a, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: démolition du bâtiment sis Envers 12 a et construction d'un parking de 22 places.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone mixte M2 C3a.

Dérogation: –

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 27 novembre 2020 au 28 décembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 27 novembre 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

COMMUNE BOURGEOISE DE SAINT-IMIER

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 27 novembre 2020

Conformément à l'article 69 du règlement d'organisation (RO) pour la bourgeoisie de Saint-Imier, daté du 10 avril 2020, le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 novembre 2020 est déposé publiquement durant 30 jours, soit jusqu'au 2 janvier 2021. Ce procès-verbal a été accepté par les scrutateurs. Il peut être consulté auprès du président Serge Terraz (079 554 66 46) ou de la secrétaire Melinda Huguenin (078 819 53 02) après avoir pris rendez-vous.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit et adressées au Conseil de bourgeoisie de Saint-Imier, case postale 56, 2610 Saint-Imier.

Après la mise en dépôt, le Conseil bourgeois devra statuer sur les éventuelles oppositions et le procès-verbal sera approuvé lors d'une prochaine séance.

Saint-Imier, le 4 décembre 2020

Le Conseil bourgeois

Sauge



Avis de construction après-coup

Requérant: Philippe Grosjean, Ch. des Oeuchettes 1, 2536 Plagne.

Auteur du projet: Philippe Grosjean, Ch. des Oeuchettes 1, 2536 Plagne.

Projet: pose de 3 silos au nord et d'un tunnel à l'est de la stabulation.

Parcelle: N° 345 sur la Place des Ecovots 5 à Plagne.

Zone: agricole.

Construction: silos en polyester vert et tunnel en métal vert.

Dimensions: selon plans déposés.

Dérogation: néant.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 25 novembre 2020

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Swisscom (Suisse) SA, Wireless Access, Alte Tiefenastrasse 6, 3050 Bern.

Auteur du projet: Axians Schweiz AG, Pulverstrasse 8, 3063 Ittigen.

Emplacement: parcelle N° 1, au lieu-dit: «route Principale A16 / Frinvilier», Vauffelin, commune de Sauge.

Projet: démontage du mât existant et construction d'une nouvelle installation de télécommunication mobile prévue à un nouvel emplacement situé plus au sud, comprenant un mât de 30m et des équipements techniques.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 décembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 27 novembre 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonceboz-Sombeval



Modification de l'Ordonnance sur le statut du personnel et les traitements

Lors de sa séance du 5 octobre 2020, le conseil municipal de Sonceboz-Sombeval a adopté les modifications des articles 4 et 38 de l'Ordonnance sur le statut du personnel et les traitements.

Ces modifications entreront en vigueur avec effet au 1^{er} janvier 2021 sous réserve d'un éventuel recours formé à leur rencontre. Elles peuvent être consultées au secrétariat municipal.

Voies de recours: un recours peut être formé contre l'arrêté du conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary.

Sonceboz-Sombeval, le 4 décembre 2020

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Griveaux Charles et Petit Laëtitia, champ du Ritat 16 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteurs du projet: Griveaux Charles et Petit Laëtitia, champ du Ritat 16 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: lieu-dit: champ du Ritat 16, parcelle N° 1037 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet: installation d'une piscine hors-sol avec pompe à chaleur.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 janvier 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 4 décembre 2020

Le Bureau communal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Monnin SA, rue Pierre-Pertuis 18, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Pierre Liechti architectes SA, rte de Soleure 1a, 2500 Bienne.

Emplacement: parcelles N°s 977 (DS 1011), au lieu-dit: «rue Pierre-Pertuis 18», commune de Sonceboz-Sombeval.

Projet: agrandissement de l'usine Monnin SA, dans le prolongement ouest du bâtiment existant.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: AE1.

Dérogations: art. 80 LR, 22, 42, 46 al. 4 et 61 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 décembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 27 novembre 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame

Votre don facilite la vie de Marlène.

Cerebral
Aider rapproche

Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme
moteur cérébral www.cerebral.ch

Compte postal: 80-48-4

Sonvilier



Avis de construction

Requérants / Maîtres d'ouvrage: Mélanie et Samuel Stevens, rue de la Gare 31, 2615 Sonvilier.
Auteur du projet: Clément Architecte, rue de l'Eau 42 2502 Bienne.
Adresse du projet: BF 831, rue de la Gare 31, 2615 Sonvilier.
Description du projet: transformation d'une maison familiale.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: hors zone.
Dérogations: art. 67 OC / Art. 414 al. 3 RCC.
Zones / périmètres protégés: aucun.
Objet protégé: non.
Oppositions / réserves de droits: aucune.
Dépôt public: du 4 décembre 2020 au 11 janvier 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Au vu de la fermeture hivernale de l'administration, les dossiers sont consultables uniquement sur rendez-vous. Veuillez contacter M^{me} Jeanneret au 079 590 77 36. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 4 décembre 2020

La Municipalité de Sonvilier

BOURGEOISIE DE SONVILIER

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de bourgeoisie

Conformément à la teneur de l'article 67 du règlement d'organisation de la bourgeoisie de Sonvilier, le procès-verbal de l'assemblée du 26 novembre 2020 est déposé publiquement au secrétariat de la bourgeoisie jusqu'au 2 janvier 2021 inclus.

Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter la secrétaire au 032 941 54 24.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de bourgeoisie.

Sonvilier, le 4 décembre 2020

Le Secrétariat de bourgeoisie

Tramelan



Avis de construction N° 2020/61

Requérant: Schweizer Roland, Ferme du Clos-Girardat, 2345 La Chaux-des Breuleux.
Auteur du projet: idem requérant.
Projet: changement d'affectation: transformation de l'ancien restaurant « La Calèche » en 2 appartements locatifs - remplacement des fenêtres du 1^{er} étage en façade sud avec garde-corps. Parcelle N° 2353, zone Centre
Emplacement: Grand-rue 122, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans et formulaires.
Recensement architectural: ensemble bâti: E.
Bâtiment: -
Protection des eaux: zone de protection éolignée (zone S3).

La mise à l'enquête publique a lieu du 4 décembre 2020 au 8 janvier 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible également par courriel sur demande ou consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 4 décembre 2020

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2020/59

Requérant: Guédat Gaston, Le Ténor 19, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Projet: remplacement d'un chauffage à mazout par une pompe à chaleur à l'extérieur en façade sud-est (avec protection visuelle). Parcelle N° 1304, zone H2.
Emplacement: Le Ténor 19, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Dérogation: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 4 décembre 2020 au 8 janvier 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible également par courriel sur demande ou consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions,

faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 4 décembre 2020

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2020/58

Requérant: Alfred Willy Habegger, Grand-rue 41, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: idem requérant.
Projet: reconstruction d'un grenier dans le but d'abriter des animaux de loisirs (env. 2 moutons). Parcelle N° 654.01, zone hors zone à bâtir.
Emplacement: Prés Limenans 7, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans et formulaires.
Recensement architectural: ensemble bâti: aucun.

Bâtiment: néant.
Dérogation: art. 24 LAT (construction hors de la zone à bâtir).
Protection des eaux: aire d'alimentation Z3 (à la place de la zone S3).

La mise à l'enquête publique a lieu du 27 novembre 2020 au 28 décembre 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible également par courriel sur demande ou consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 27 novembre 2020

La Commune de Tramelan

Canton de Berne

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS DU CANTON DE BERNE

Mise à l'enquête publique de la modification des plans de routes cantonales

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne, représentée par l'arrondissement d'ingénieur en chef compétent, met le plan de route du projet suivant à l'enquête publique en vertu de l'article 29 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR). Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'organe compétent sur le lieu de mise à l'enquête d'ici à la fin du dépôt public.

Route cantonale N°: 1325; Front. NE/BE - Nods - (Frinwillier) - Romont - Front. BE/SO.
Commune: Orvin
Projet: 230.20040 / Orvin, aménagement de la route, traversée de la localité / modifications de projet.
Dérogation: aucune.
Objet/zone protégé: aucun.
Dérivement: aucun.
Mesure de protection des eaux souterraines prévue: aucune.
Remarque: les modifications de projet concernent le remplacement du trottoir projeté à la sortie est de la localité par une bande longitudinale pour piétons.

A partir de la mise à l'enquête du projet, plus rien ne peut être entrepris (en droit et en fait) qui puisse gêner la réalisation du plan ni sur le terrain prévu pour la route, ni sur la bande de terrain interdite à la construction (art. 37 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes [LR], interdiction de modification) sans le consentement de l'Office des ponts et chaussées. Ont qualité pour former opposition les propriétaires des immeubles ou d'autres personnes qui sont particulièrement atteints par le projet et peuvent faire valoir un intérêt digne de protection. Le même droit revient aux organisations et autorités dont la qualité est définie par le droit fédéral ou par la législation sur les constructions.

Dans une opposition collective, des oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques, il faut indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions [LC]).

Lieu de mise à l'enquête: Administration communale d'Orvin, La Charrière 6, 2534 Orvin.

Durée de mise à l'enquête: du 25 novembre 2020 au 8 janvier 2021.

Piquetage: le projet fait comme suit l'objet d'un piquetage sur le terrain: Implantation de l'axe de chaussée modifiée. Au besoin, le bureau d'ingénieurs RWB Berne SA (tél. 058 220 38 70) se tient à disposition des personnes qui souhaiteraient de plus amples informations.

Overresse, le 23 novembre 2020

Le III^e arrondissement d'ingénieur en chef

UN JOURNAL, 16 COMMUNES

Coronavirus: lancement de la campagne «C'est toujours mieux de savoir»

Le canton de Berne lance aujourd'hui une campagne vidéo pour encourager la population à se faire tester en cas de symptômes de rhume ou de grippe, même légers. Les clips seront diffusés sur les télévisions locales Telebielinge et Telebärn, ainsi que sur Youtube, Facebook et Instagram.

La campagne joue sur l'analogie avec le coup de foudre amoureux et nous rappelle que dans certaines situations, il vaut mieux savoir à quoi s'en tenir. Cela est particulièrement vrai pour le coronavirus. Sa propagation peut être endiguée à condition que plus grand nombre possible de personnes présentant des symptômes sachent si elles sont infectées et donc contagieuses pour leur entourage.

Plus de 33 000 tests peuvent être réalisés chaque semaine dans le canton de Berne. Ils sont gratuits. Une vue d'ensemble des quelque 200 lieux où se faire tester sont disponibles à travers du QR-code ci-contre.

Nota bene

Hotline coronavirus du canton de Berne: nouveau numéro de téléphone

La hotline coronavirus du canton de Berne a rouvert samedi 28 novembre 2020. Elle a un nouveau numéro: 031 636 87 87. Horaires normaux: du lundi au vendredi, de 10h à 16h30.

Berne, 30 novembre 2020



Kanton Bern
Canton de Berne
www.be.ch

Quel test COVID-19 choisir?

> Vous présentez des symptômes du COVID-19.
 > Vous avez reçu des consignes via l'application SwissCovid* ou de la part des autorités ou de votre médecin.

Les symptômes sont-ils apparus il y a 4 jours ou plus ?

OUI → Vous devriez passer un test PCR.

NON → Travaillez-vous dans un établissement de santé au contact de la clientèle ?

OUI → Vous devriez passer un test PCR.

NON → Avez-vous plus de 65 ans ?

OUI → Médecin, Hôpital

NON → Etes-vous une personne vulnérable ?

OUI → Drive-in (test PCR)

NON → Vous devriez passer un test rapide antigénique.

Pharmacie, Drive-in (test rapide)

* Partir en Berne avec l'application SwissCovid: les tests doivent être réalisés au plus tôt cinq jours après un contact.